

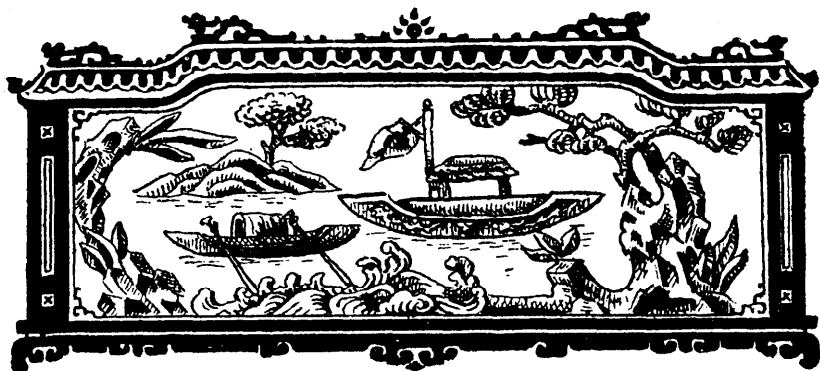
15^e Année N^o 3

Juill. - Sep. 1928

BULLETIN DES

AMIS DU VIEUX HUÉ





LE PLATEAU DE CUIVRE A DOUBLE PAROI (1)

par M. ỪNG-HANH,

Từ-Vụ au Conseil du Cơ-Mặt.

Đào-Duy-Từ 陶惟慈 (1584-1646), qui devint haut dignitaire de la Cour des Nguyễn, était issu d'une famille de comédiens de la province de Thanh-Hoa. Il possédait une solide instruction et excellait dans l'art de prédire la destinée.

Ayant sollicité son admission au concours triennal, il en fut écarté en raison de son origine. La loi annamite, en effet, n'autorisait pas les fils de comédiens à se présenter aux examens littéraires. Profondément déçu, il décida de partir pour le Sud où la principauté naissante des Nguyễn attirait un grand nombre de gens du Nord. Il trouva un emploi de bouvier chez un riche propriétaire de Tùng-Châu, province de Bình-Định.

A l'occasion d'un festin offert par son maître aux lettrés de la province, Đào-Duy-Từ, rentrant des champs, entra en conversation avec les invités. Ceux-ci, frappés par son éloquence et sa distinction, lui témoignèrent le plus grand respect. Étonné lui-même, le richard présenta son bouvier au tri-huyện de l'endroit, M. Trần-Đức-Hoà. Pendant la conversation, le mandarin devinant en Đào-Duy-Từ un

(1) D'après le Đại-Nam-tiên-biên 大南前編.

(2) Le R. P. Cadière, dans son étude sur les origines de la dynastie des Nguyễn, fait allusion à cet événement. — L. Cadière. = Le Mur de Đông-hôi — B. E. O. F. T. VI — n° 1-2, pp. 136-138 — (Note du Rédacteur du Bulletin).

homme instruit et expérimenté, le fit installer en son yamen et lui donna sa fille en mariage.

Un jour, notre tri-huyện surprit son gendre en train de réciter un magnifique poème en langage populaire (chữ nôm) de sa composition et intitulé « Ngọa Long » 臥龍 (Le Dragon couché). Il admira la beauté des vers et fit proposer à Sãi-Vương, alors Seigneur de Hué, de lui présenter l'auteur.

Đào-Duy-Từ fut reçu en audience. Le prince sut apprécier ses talents et lui accorda sur-le-champ le titre de Nội Tán Lộc Khuê Hầu (1) 內贊祿溪侯, avec voix délibérative dans les affaires de l'Etat.

En l'hiver de l'année Kỷ-Tị (1629), le Seigneur du Nord, Trịnh-Tráng, sous le prétexte de sauvegarder les droits de la dynastie des Lê (2), voulut s'emparer du domaine appartenant au Nguyễn. Il fit porter par le mandarin Nguyễn-Khắc-Minh 阮克明 l'investiture (3) à Hi-Tôn (4), ordonnant en outre à ce dernier d'aller le rejoindre avec ses troupes à Đông-Đô (5), pour combattre les usurpateurs Mạc-Hi-Tôn réunit alors tous les dignitaires pour leur demander avis. Seul, Đào-Duy-Từ, pressentant un stratagème, répondit en ces termes : « Sire, nous sommes en présence d'une machination des Trịnh qui, sous prétexte de servir la cause du roi Lê, voudraient nous faire tomber dans un piège et envahir les provinces du Sud. Si nous acceptons et que nous ne tenions pas notre parole, on nous taxera d'ingratitude. Si nous la refusons, on ne manquera pas de nous attaquer, et la guerre une fois déchaînée, causera beaucoup de malheurs à nos sujets. D'ailleurs avec nos places fortes mal défen-

(1) La biographie de Đào-Duy-Từ ne mentionne que le titre de Vệ úy nội tán Lộc Khuê Hầu 內贊祿溪侯 (mandarin militaire attaché à l'Etat-major de la Direction des Troupes, des affaires civiles et politiques du Royaume, marquis de Lộc-Khue).

(2) La dynastie des Lê régnait alors nominalement sur le Tonkin et l'Annam actuel jusqu'aux provinces du Sud, mais le pouvoir était effectivement entre les mains des seigneurs Trịnh sur tout le territoire situé au Nord du Sông-Giang (Đônghoi). Les Nguyễn étaient maîtres du pays au Sud de ce fleuve.

(3) Il s'agit de l'investiture qui reconnaissait le Seigneur de Hué comme prince feudataire des territoires situés au Sud du Sông-Giang (Đônghoi).

(4) Après son accession au trône comme empereur (1802), Gia-Long accorda à tous ses ancêtres, les neuf Seigneurs de Hué, le titre, posthume d'empereur (Hoàng-Đê). Sãi-Vương reçut celui de Hi-Tôn-Hiếu-Văn Hoàng-Đê 尊孝文皇帝. Les historiens annamites du 19^e siècle désignent toujours les seigneurs de Hué par leur titre posthume d'Empereur.

(5) Đông-Đô: Capitale de l'Est (Hanoi).

dues et nos soldats mal exercés, comment pourrions-nous résister aux troupes aguerries du Nord ? Afin d'éviter tout soupçon de la part de nos ennemis, il serait plus sage, pour gagner du temps, d'accepter l'investiture.

Nous nous arrangerons pour mettre d'abord le pays en état de défense et ensuite nous trouverons une formule habile pour retourner l'investiture ».

Hi-Tôn accepta cette proposition.

« Sire, reprit **Đào-Duy-Từ**, je désirerais présenter à Votre Majesté un moyen qui vous affranchira de l'autorité des Lê et qui affermira votre puissance et votre trône ».

— Quel est donc ce moyen, demanda le prince ?

« Nous devons tout d'abord mettre en état de défense la rivière **Trường-Dục** (Sông Giang) et la rendre infranchissable afin d'éviter l'invasion, car c'est le point stratégique le plus important du royaume. Nous fabriquerons ensuite un plateau en cuivre dont le fond aura une double paroi dans laquelle nous dissimulerons le brevet d'investiture et nous y joindrons une carte portant en style obscur les vers suivants :

- | | |
|----------|-----------------------|
| 1 — 矛而無腋 | Mâu nhi vô dịch |
| 2 — 覓非見迹 | Mịch phi kiến tích |
| 3 — 愛落心腸 | Ai lạc tâm trường |
| 4 — 力來相敵 | Lực lai tương địch ». |

Aucune signification ne pouvant être donnée à ces vers, en voici la traduction mot à mot :

Crochet — mais — sans — aisselle.

Trouver — non — voir — trace.

Aimer — tomber — cœur — intestin.

Force — venir — ensemble — s'opposer.

« Ce plateau, chargé d'or, de soieries et d'objets précieux, serait offert au roi Lê en remerciements du titre qu'il désire vous conférer ».

Le prince trouvant l'idée ingénieuse, approuva à nouveau. **Đào-Duy-Từ** réalisa son projet et fit désigner le général **Lại-Văn-Khuôn** 吏文匡 comme ambassadeur pour porter le cadeau au roi Lê. Pressentant les questions qui seraient posées à l'envoyé, il imagina plus de dix réponses qu'il recommanda à **Lại-Văn-Khuôn**. Arrivé à **Đông-Đô** (Hanoi), il eut une entrevue avec **Trịnh-Tráng**. Ce dernier se rendant compte des talents de diplomate du général eût pour lui les plus grands égards et le traita avec beaucoup d'honneur.

Profitant de ses bonnes dispositions, **Lại-Văn-Khuôn** lui offrit le plateau et les présents et rentra de suite à **Thuận-Hóa** 順化 (Hué) par voie de mer.

Quelque temps après, **Trịnh-Tráng** s'apercevant que la paroi du plateau était d'une épaisseur anormale la fit démonter et, à son grand étonnement, il y trouva le brevet d'investiture et la carte. Ne comprenant rien à cette énigme, il réunit ses conseillers pour demander des explications, mais personne ne put le satisfaire, sauf toutefois un **Thiều-Úy**, nommé **Phùng-Khắc-Khoan** 馮克寬 qui, après de longues réflexions, s'exprima en ces termes :

« Ces vers ont un sens caché et il ne faut tenir compte que du premier caractère de chacun des quatre vers.

Ainsi le caractère *Mâu* 矛 dépourvu du trait 丿 devient *dú* 予 (je).

Si on enlève du caractère *mích* 覓 la partie inférieure *khen* 見 il ne reste plus que *bât* 不 (ne, ne pas).

En supprimant le radical *Tâm* 心 du caractère *ái* 愛, nous avons *thụ* 受 (accepter).

En accolant les deux caractères *lực* 力 et *lai* 來, on obtient le caractère *sắc* 勅 (ordre du roi, brevet d'investiture).

Ce qui signifie 予不受勅 *Dư bất thụ sắc*, c'est-à-dire : *JE N'ACCEPTE PAS L'INVESTITURE*.

Trịnh-Tráng, furieux, fit appeler **Lại-Văn-Khuôn**, mais celui-ci avait déjà quitté Thanh-Hoa. Il projeta alors d'envoyer une armée pour envahir le **Thuận-Hóa**, mais son entreprise fut arrêtée par les révoltes qui venaient d'éclater à **Cao-Bằng** et à **Hải-Dương**.

A partir de cette date, les **Trịnh** ayant compris la signification de la poésie envoyée par les **Nguyễn** n'exigèrent plus de ces derniers ni tributs, ni impôts.

Đào-Duy-Từ qui s'était révélé un homme de génie reçut les plus hautes récompenses et les plus grands honneurs. Plus tard, **Minh-Mạng** lui décerna le titre posthume de « Serviteur fidèle » et sa tablette fut déposée dans le temple dynastique du **Thái-Miếu**, au palais Impérial (1).

(1) Voir Bulletin des A. V. H. année 1914, pp. 305 et suivantes : Les Associés de gauche et de droite au culte de **Thái-Miếu** par L. SOGNY.



CAMPAGNE FRANCO-ESPAGNOLE DU CENTRE-ANNAM

PRISE DE TOURANE (1)
1858-1859

par le Docteur ALBERT SALLET.

Les Missions catholiques installées sur les terres de l'Empire d'Annam, avaient supporté bien des vicissitudes sous les deux empereurs qui précédèrent sur le trône la venue de *Ty-Đức* : églises incendiées, chrétientés détruites ou pillées, massacres organisés des catholiques indigènes : les persécutions étaient assez constantes, mais s'exaspéraient sous certaines influences d'époques ou de conseils. On emprisonnait les missionnaires venus d'Europe, sur les exigences imposées par des édits qui interdisaient aux prêtres étrangers de séjourner dans le pays, et ils étaient nombreux ceux qui avaient payé de leur vie leur tenacité dans l'apostolat.

(1) Le Bulletin des A. V. H. commence aujourd'hui la publication de documents annamites ayant trait à toute une période de l'histoire d'Annam et intéressant une politique qui aboutit à la campagne franco-espagnole de 1858-1859.

J'ai pensé qu'il serait utile de produire, en les résumant, les renseignements qui intéressent la chose essentielle de cette campagne, c'est-à-dire la prise de Tourane.

A. S.

Tư-Đức reprit dès ses premières années de règne la rigueur des persécutions, en dépit des réclamations qui avaient été présentées par les nations d'Europe au gouvernement annamite. Ainsi deux missionnaires français furent décapités, après jugements très spéciaux des cours d'Annam, en 1851 et en 1852. Le gouvernement annamite refusa de recevoir l'ambassade que la France avait envoyée pour protester (1) et même, dès qu'elle fut partie, Tư-Đức intensifia la portée et la fureur des mouvements anti-chrétiens à l'occasion desquels il attacha plus expressément une haine contre tout ce qui était d'Europe. En 1857, un missionnaire espagnol était décapité, un second était martyrisé en 1858 (2).

La France et l'Espagne se décidèrent à apporter une action commune et une campagne fut concertée unissant des forces prélevées dans les deux pays. Elles se composaient d'éléments appartenant aux troupes de terre et de mer sous le commandement en chef du contre-amiral Rigault de Genouilly. Les troupes françaises comprenaient des soldats des régiments de marine, des corps de débarquement, éléments blancs ramenés de la Basse-Cochinchine, en attendant les renforts demandés en France. Le contingent espagnol avait été emprunté à l'armée des Philippines, avec des soldats d'Europe et un corps de tagals.

Les unités navales se composaient des bateaux français : la « *Némésis* », le « *Phlégéton* », la « *Marne* » (remorquant les troupes de débarquement), « *l'Avalanche* », le « *Prigent* » et « *l'Alarme* ». Le « *Jorgo Juan* », vapeur espagnol, complétait ce groupe de forces marines.

(1) En 1856, le « *Catinat* » commandé par M. Lelieur de Ville-sur-Arce, fut envoyé vers l'Annam avec mission spéciale portant réclamation du Gouvernement français. Le mandarin de Tourane refusa de transmettre la lettre qu'il tenait, sur quoi une compagnie de débarquement du « *Catinat* » descendit vers les forts de Tourane et détruisit les poudres et les canons.

Ce fut en 1856, peu après cet événement, que M. de Montigny fut envoyé en ambassade ; il n'eut aucun succès et ne fut pas reçu. Cependant l'audace des courtisans opposés à la pénétration européenne exagérait et c'est ainsi que l'on affichait des inscriptions énormes portant en caractères : « Les Français aboient comme des chiens et fuient comme des chèvres ». (d'après le Capitaine A. Septans).

(2) Les évêques Diez et Sampèdro.

Les hostilités commencèrent le 1^{er} Septembre 1858 ; l'amiral somma le mandarin de Tourane d'avoir à lui remettre les forts et parce qu'il n'en recevait aucune réponse, il força les retranchements en avant de Tourane, bombarda la ville dont il s'empara. L'action avait été vivement menée et en quelques heures le succès était acquis.

Rigault de Genouilly fut promu au grade de vice-amiral, et il voulut parfaire l'action entreprise. Il aurait désiré marcher immédiatement sur Hué : l'état de la mer travaillée par la mousson d'hiver gênait pour un déplacement vers le Nord et, chose plus grave, les troupes avaient contracté au cours de leur stationnement en camps provisoires, diverses affections dures et certaines épidémies s'étaient montrées. L'amiral demanda de nouveaux renforts et établit un nouveau programme d'action.

Il laissa donc à Tourane, dans un camp amélioré par son organisation et ses retranchements, une garnison importante, bien approvisionnée, et lui-même repartit avec l'escadre pour Saigon dont il devait s'emparer dans les deux journées des 17 et 13 Février 1859.

Les Annamites mirent à profit le répit que leur apportait le départ du commandant en chef des forces européennes et réparèrent ou perfectionnèrent les ouvrages intéressant la défense de l'entrée en rivière, plus particulièrement sur le bord gauche où s'étendaient, sur plus de trois kilomètres, des lignes fortifiées avec tranchées et obstacles, derrière lesquels leurs troupes se tenaient à l'abri. Ces lignes étaient sous la protection d'un certain nombre de bouches à feu, pièces de canon des calibres 18 et 24.

Le 20 Avril 1859, l'amiral fit occuper les ruines du fort de l'Ouest, démoli au cours de l'action exécutée en Septembre de l'année précédente, et il y plaça une artillerie de 5 pièces de 30.

Le 8 Mai, une attaque fut dirigée, sur un ensemble net, contre tous les retranchements. A un signal convenu, le bombardement des forts commença dirigé par l'artillerie de terre et par les bouches à feu des bâtiments embossés dans la baie. Alors trois colonnes se dirigèrent sur les ouvrages. Chacune comprenait des troupes des compagnies de France et des formations espagnoles. La colonne de

droite était commandée par le capitaine de vaisseau Reynaud ; le petit contingent philippin qui s'encadrait dans cette colonne avait à sa tête le commandant Canovas. Outre les troupes à action directe, les effectifs de cette aile comptait un certain nombre de marins spécialisés dans l'enclouement des pièces de prise.

Le capitaine de frégate Faucon commandait la colonne de gauche, avec trois compagnies d'infanterie de marine, un détachement de fantassins espagnols et 20 encloueurs de la flotte. Cette colonne eut à s'emparer du fort de l'Est.

La colonne du centre avait à sa tête le colonel espagnol Lanzarote avec compagnies de marine et groupe de tagals.

Le chef de bataillon Dupré-Déroulède commandait la garde de cette réserve et deux groupes se tenaient l'un confié à l'autorité du commandant Delaveau, l'autre à celle du lieutenant-colonel Reybaud.

Enfin un peloton du 3^e régiment de marine restait sur la plage en vue de protéger les mouvements de la colonne de droite.

Les détails de la journée marquent que la température était accablante de chaleur, néanmoins les troupes alliées furent admirables d'émulation et d'entrain. Les difficultés d'attaque étaient sans nombre et sérieuses ; l'ennemi avait multiplié les embûches de ses fossés savamment protégés, semés de bambous aiguisés ou de broussailles épineuses, masquant des chausse-trappes et des pièges divers. La résistance des Annamites, qui croyaient davantage à l'efficacité de leurs organes de protection, fut à cause de cela bien plus soutenue. Au cours de cette rude journée, 20 forts ou fortins furent enlevés et 54 canons furent pris à l'ennemi. Celui-ci n'attendit pas la fin de la journée : chassé de partout il s'enfuit affolé, dans un désordre de panique, se dirigeant vers Hué, en s'éparpillant dans les montagnes. Les troupes annamites comptaient bien 10.000 hommes, il en resta environ 700 sur le terrain. Les troupes alliées n'avaient à déplorer que la perte de deux hommes du 3^e de marine, atteints mortellement en cours d'action ; elles avaient d'autre part un total de 6 blessés.

Mais, sur ce succès, les troupes durent s'immobiliser et les renforts attendus que transportaient à Tourane le « du *Chayla* » et la « *Didon* », trouvèrent les camps français et espagnols atteints par une épidémie de choléra. Celle-ci fit des victimes, entre autres deux officiers des troupes françaises, et elle dura pendant les mois de Juin et de Juillet.



Vue panoramique de la baie de Tourane, prise du fort de l'Aiguade, d'après les dessins de M. le capitaine d'artillerie de marine, F. Lacour. — 1. Fort de l'Observatoire, 2. Batterie basse du fort du Nord, 3. Fort du Nord, 4. Magasins, 5. Chantiers des Chaloupes, 6. Parcs et abattoir, 7. Batterie, 8. Conduite d'eau.

Extrait du Monde Illustré — 1860.

Des pourparlers avaient été échangés avec la Cour d'Annam, des promesses orales avaient été engagées qui n'avaient jamais pu obtenir ratification. Hué agissait avec la plus navrante mauvaise foi, usant les patiences par ses attermoiemens et ses remises continuelles : nul traité opérant ne pouvait être envisagé sans délai. Rigault de Genouilly se décida à enlever ce qui restait de lignes défendues, point vaste et organisation de résistance, où s'était réfugié ce qui pouvait subsister de forces annamites sur l'affaire du 8 Mai.

J'estime que pour la clarté de l'action rien ne vaudra mieux que la reproduction d'une lettre, écrite au lendemain de ces belles journées de Septembre qui, grâce aux vertus de courage et d'endurance des troupes unies de l'Espagne et de la France, décidèrent d'un peu d'apaisement pour le peuple chrétien de l'Annam en même temps que de la signature du « pacte de paix et d'amitié » du 5 Juin 1862.

Cette lettre extraite de l'officiel « Moniteur », a été reproduite dans l'Illustration du 19 Novembre 1859 ; elle est datée du « Camp de la Rivière de Tourane, le 21 Septembre 1859 », et adressée au ministre par l'amiral commandant en chef.

« Les négociations avec les Annamites ont été rompues le 7 Septembre, terme que j'avais assigné pour leur conclusion, sans qu'elles aient pu aboutir.

« Cette rupture m'a rendu ma liberté d'action, et comme il importait d'assurer, avant la saison des pluies, la tranquillité des positions que nous occupions en rivière, je résolus d'attaquer de nouveau les lignes dans lesquelles l'ennemi s'était retiré depuis le 8 Mai, et de détruire son artillerie. Cette attaque commandée par des reconnaissances que le commandant du génie Déroulède-Dupré a aussi vigoureusement qu'habilement exécutées, a eu lieu le 15 au matin. A 4 heures, nous quittions le camp, les troupes formées en trois colonnes et une réserve.

« La colonne de gauche commandée par le capitaine de vaisseau Reynaud, se composait d'un détachement du génie, d'un détachement d'artillerie, des compagnies de division et de celle du navire espagnol le *Jorgo-Juan*.

« Au centre marchaient les troupes espagnoles commandées par le colonel Lanzarotte et la réserve formée de trois compagnies d'infanterie aux ordres du chef de bataillon Breschin.

« La colonne de droite, composée d'un détachement d'artillerie et de sept compagnies d'infanterie de marine, était commandée par le lieutenant-colonel Reybaud.

« A la pointe du jour les colonnes arrivaient sur les ouvrages ennemis et s'élançaient aussitôt à l'escalade aux cris de « Vive l'Empereur ! » sous un feu violent d'artillerie, de gingalls et de mousqueterie. L'ennemi avait multiplié les obstacles : doubles fossés garnis de piquants de bambous, accumulation de chevaux de frise, de trous de loups ; mais rien n'a pu arrêter l'élan de nos hommes et les lignes ennemies furent rapidement envahies. Les défenseurs prenaient la fuite et tombaient sous la baïonnette ou la balle des carabines. Pendant que la colonne de droite attaquait les ouvrages de l'extrême gauche, elle avait à contenir un corps de deux ou trois mille Annamites qui manœuvraient en dehors des lignes. La fusillade très vive qui se faisait entendre dans cette direction me détermina à y lancer en soutien la réserve. Réunissant ses compagnies aux deux compagnies déjà engagées, et soutenu plus tard par deux compagnies espagnoles, le commandant Breschin poussa vivement le corps ennemi sans pouvoir le joindre à la baïonnette, tant il se dérobait rapidement, et, après avoir tué bon nombre d'hommes, le rejeta avec ses éléphants dans les bois qui sont au delà de la route de Hué.

« En même temps que les colonnes d'attaque donnaient l'assaut, la flottille Franco-espagnole, sous les ordres du commandant Liscoat, attaquait tous les ouvrages de la rive droite qui pouvait nous combattre et détruisait la batterie de l'îlot situé au milieu de la rivière. Une autre diversion utile était faite par le « *Laplace* » dont les feux balayaient la route de Hué et ses abords. C'est la seule artillerie qui ait été mise en jeu dans cette journée, car les difficultés du terrain ne nous avaient pas permis d'amener avec nous un seul obusier de montagne.

« Maître des positions annamites, on s'occupa aussitôt de détruire l'artillerie. Ce soin était dévolu au capitaine Lacour, qui a fait éclater environ 40 bouches à feu en les chargeant à outrance avec des éclisses. Plusieurs de ces bouches à feu de gros calibre, fondues à Hué, et récemment arrivées de cette capitale, ont été admirées pour la bonne exécution et le fini de leur travail.

« L'artillerie détruite, l'incendie fut allumé sur tous les points et acheva la ruine des ouvrages qu'avait commencé l'explosion des

bouches à feu. A une heure, les troupes rentraient dans leur camp. La journée nous a coûté 10 morts et 40 blessés ».

Et la lettre se termine par l'éloge simplement exprimé, en simple constatation faite par le chef, du devoir compris et hautement rempli, malgré tout ce qui pouvait être du temps ou des hommes, par les troupes unies de deux nations qui luttèrent pour des libertés humaines dans les traductions d'un culte préféré et pour l'idéal de la dignité de leurs pavillons :

« Je vous ai signalé, Monsieur le Ministre, l'entrain et l'ardeur que tous, officiers, marins et soldats ont mis à remplir leur devoir. Comme toujours, je n'ai eu qu'à me louer de la coopération vigoureuse que m'ont prêtée le corps espagnol et son chef, le colonel Lanzarote ».

Quelques temps après, arrivait de France le contre-amiral Page, désigné pour remplacer dans son commandement l'amiral Rigault de Genouilly rentrant en France : l'amiral Page débarquait à Tourane le 19 Octobre 1859.

Sa première action, pour l'acheminement vers ce qui devait être le parachèvement du but poursuivi par son prédécesseur, (auquel du reste celui-ci avait presque atteint), sa première action fut de détruire les ouvrages qui bordaient la route de Hué et la protégeaient en menaçant la rade. Au surplus, avant de se rendre à Saïgon où il devait traiter des conditions d'occupation de cette place, il décida de cette attaque contre les défenses de Tourane.

Le 18 Novembre, à 4 heures du matin, la frégate « *Némésis* », le « Phlégéon » et deux canonnières quittèrent le mouillage en même temps qu'un transport et la corvette espagnole. Ce groupement d'unités était commandé par l'amiral Page qui dirigea les dispositions en face des fortifications considérables de l'ennemi, à trois lieues environ de Tourane. Les navires prirent leur place et s'embossèrent, en dépit des feux de riposte d'un fort qui dominait de 100 mètres, sur un monticule, les ouvrages de défenses basses de l'ennemi.

La frégate « *Némésis* » battait pavillon amiral et était particulièrement point de mire des artilleries annamites. Leurs canonnières avaient été choisis et tiraient avec adresse, car le pont de la frégate fut atteint plusieurs fois. Il y eut des morts autour de l'amiral : un

timonier eut la tête emportée, un chef de bataillon du génie (1) recevant un ordre fut coupé en deux, l'enseigne de vaisseau Fitz-Jammes fut grièvement atteint par un éclat de bois, un élève fut blessé.

Lorsque les feux de la flotte eurent balayé suffisamment les positions ennemies, l'amiral chargea son chef d'état-major, M. de Saulx, d'exécuter une descente et de s'emparer de l'élément principal : le fort. L'officier aborda la terre avec trois cents hommes et exécuta sa mission rapidement et, avec l'entrain que marquèrent les hommes, en très peu de temps le fort fut enlevé en dépit d'une résistance acharnée et des obstacles. M. de Saulx annonçait son succès à l'amiral en hisant au sommet de l'ouvrage conquis le pavillon français.

En moins de trois-quarts d'heure, l'affaire était terminée, tous les ouvrages annamites étaient bouleversés les magasins à poudre avaient sauté et la foule ennemie, épouvantée, s'enfuyait en désordre vers les montagnes.

Mais si l'affaire avait été vive elle avait été d'autant plus chaude, et elle coûtait aux alliés des pertes sensibles. Cependant le résultat qu'elle déterminait était énorme : la route de Tourane à Hue, seule voie terrestre praticable aux ennemis pour la protection de leur port le plus immédiat par où ils tiraient la plus grande partie de leurs ressources leur échappait ; les troupes franco-espagnoles en étaient maîtresses.

Les forts et les batteries de défense pour Tourane, sa baie et sa rivière étaient nombreux. La plupart de ces ouvrages avaient cédé à l'effort de la journée héroïque du 1^{er} Septembre 1858, les autres avaient été atteints antérieurement ou devaient subir le courant des derniers assauts. La liste des positions enlevées le 1^{er} Septembre vaut la peine d'être mentionnée.

Sur la côte Est : le Fort du Nord et sa batterie basse, le fort de l'Observatoire, la batterie de l'Aiguade et les trois batteries suivantes en se portant sur Tourane, dont elles défendaient l'entrée de sa rivière.

Sur la côte Sud, en protection de Tourane et de son port fluvial, se dressaient les forts de l'Est et de l'Ouest.

Le fort de **Kien-Châu**, duquel dépendait la route de **Hué** ; il valait parmi les plus importants, c'était le gros travail organisé de la côte Nord-Ouest. Les Espagnols l'occupèrent du 9 Novembre 1859 au

(1) Commandant Dupré-Déroulède.



Plan de la baie de Tourane (Cochinchine).

Extrait du Monde Illustré — 1860.

9 Février 1860 : ce sont eux qui lui portèrent le nom de « Fort Isabelle II ». Le fort n'existe plus depuis longtemps, de ses constructions on n'aperçoit plus rien sur les végétations qui en masquent l'emplacement ; mais l'appellation de lieu s'est perpétué et la colline qu'il couronnait est toujours désignée par le nom de « Fort Isabelle ».

Pour des raisons d'ordre militaire intéressant la campagne dirigée sur la Basse Cochinchine, Tourane fut évacué le 23 Mars 1860 (1).

(1) Je me réserve de donner une étude sur le cimetière franco-espagnol et son ossuaire. Le petit espace enclos établi sur un ensellement du Tiên-Chà (massif du **Son-Trà**) infléchi sur son prolongement occidental, donne sur la baie et sur la grande passe ouvrant la baie.

Il est regrettable qu'un arrêté ait consacré, en 1919, le changement des noms de certaines rues touranaises. Dans ces disparitions figuraient des noms appartenant à l'époque de la campagne franco-espagnole Commandant Déroulède, Colonel Lanzarote, Palanca-Guttierez, de Montigny (ce dernier était le ministre plénipotentiaire ayant agi sans résultat auprès de la Cour d'Annam en 1856). La rue du C^t Déroulède est devenu la rue de la Marne, celle de Palanca-Guttierez est maintenant rue du Maréchal Joffre, le Boulevard Montigny entre pour une part dans ce qui constitue le Boulevard Clémenceau et la rue Lanzarote, complétée par ce qui était la rue du **Quàng-Nam**, forme la rue du Général Gallieni.

Tout en consacrant la beauté des gloires nouvelles, impérieusement belles, on eût pu songer à sauvegarder la mémoire des héros d'un passé, à peine vieux alors d'une moitié de siècle. On aurait pu édifier d'un côté le culte dû aux vaillants de l'épopée proche et préserver en même temps le souvenir de ceux qui, pieusement, s'offrirent, eux et leur vie, pour venger des libertés et nous ouvrir l'Annam.

Cela aurait été facile !

REFERENCES. — J'ai emprunté en partie la documentation de cette note : à l'*Illustration* du 19 Novembre 1859, p. 351 et du 21 Janvier 1860, p. 34 ; au remarquable travail du lieutenant Beaulmont sur la *Prise de Tourane*, publié dans la *Revue Indochinoise* (année 1904-1905) — au *Monde Illustré* (1860) — à l'*Histoire Militaire de l'Indochine de 1664 à nos jours*. Hanoi 1922. — au livre du capitaine Albert Septans. *Les commencements de l'Indochine Française*. Paris. 1887 et à l'*Histoire ancienne et moderne de l'Annam* du P. Launay. Paris 1884.



NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT DU PROTECTORAT FRANÇAIS EN ANNAM

par LÊ-THANH-CÂN, H,

Commis des Résidences en Annam,

L'étude qui va suivre est la traduction d'un manuscrit, en caractères chinois, ne portant aucun nom d'auteur. Ceci ne doit pas étonner : chacun sait qu'en Annam, sauf pour l'Histoire officielle (le Quốc-Sử) qui est rédigée par le bureau des Annales, les manuscrits, traitant de l'Histoire nationale et écrits par des Lettrés, ne portent jamais le nom de celui qui les a composés. C'était simplement une sage précaution.

A. S.

L'ARRIVÉE DE MISSIONNAIRES FRANÇAIS A AFFOLÉ LA COUR D'ANNAM

Dans le courant du 2^e mois de la 7^e année du règne de S. M. Thiệu-Tri (1), deux navires français relâchèrent dans la rade de Tourane. Cinq ou six missionnaires, portant tous la Croix, en descendirent et mirent pied à terre. Ils explorèrent le port. Intrigués par leurs allures insolites, les Mandarins Provinciaux du Quảng-Nam envoyèrent aussitôt une dépêche à la Cour de Hué.

(1) La deuxième lune est comprise entre le 17 Mars et le 14 Avril 1847 inclus.

Dès réception de la dépêche, Sa Majesté donna ordre à **Lý-Văn-Phúc**, **Tham-Tri** du ministère des Rites, de se rendre immédiatement au **Quảng-Nam** afin de conférer avec le **Tuần-Vũ Nguyễn-Đình-Tàn** et le **Lãnh-Binh Nguyễn-Đức-Chung**, sur les mesures à prendre en la circonstance.

A son arrivée à Tourane, **Lý-Văn-Phúc** fit notifier aux missionnaires la date fixée pour l'audience qu'il leur accordait.

Le Chef de ces missionnaires, du nom de **Thiện-Biệt-Nhĩ** (1), accompagné d'une suite composée de cinq personnes bien armées, se rendit hardiment à la Résidence officielle des mandarins et présenta une lettre diplomatique.

Les termes de la lettre ayant été jugés offensants, **Lý-Văn-Phúc** et les Mandarins Provinciaux du **Quảng-Nam** refusèrent de l'accepter. Le Chef du groupe des français entra alors dans une grande colère à cause de ce refus, éleva la voix et dit une quantité de paroles. Il quitta les Mandarins en déposant la lettre en question sur une table.

Le **Tham-Tri Lý-Văn-Phúc** et le **Tuần-Vũ Nguyễn-Đình-Tàn** eurent ensemble un assez long entretien à la suite duquel **Phúc** dit à **Tân** :

« Nous sommes en faute d'avoir reçu cette lettre. La détruire, serait « un grand crime. Mieux vaudrait agir loyalement. Nous allons donc « traduire cette lettre et l'adresser à la Cour ».

On tomba d'accord sur la proposition de **Lý-Văn-Phúc** qui se remit en route pour la Capitale en même temps que la lettre, afin, disait-il, de recevoir la punition qui l'attendait.

Sa Majesté entra dans une violente colère à la lecture de la lettre diplomatique et décréta qu'elle constituait une offense à la dignité de l'Empire d'Annam. Ordre fut donné sur-le-champ d'incarcérer **Lý-Văn-Phúc** auquel tous les titres et grades furent préalablement enlevés.

Après le départ de Tourane de **Lý-Văn-Phúc**, les Français devinrent plus audacieux encore. Tous les jours, ils descendirent à terre et se promenèrent dans la banlieue sans plus se gêner. Les Annamites catholiques accoururent très nombreux pour guetter le passage de ces Missionnaires dans le but, semble-t-il, de communiquer secrètement avec ces derniers.

D'autre part, cinq navires en cuivre battant pavillon annamite qui avaient reçu l'ordre de se rendre dans le Sud durent stop-

(1) Il nous est matériellement impossible de reconstituer les noms français qui, transcrits en caractères chinois, sont entièrement déformés.

per, à leur sortie de la rade de Tourane, sur l'ordre des deux navires français qui leur enlevèrent les voiles.

Le Phó-Vệ-Úy Lê-Văn-Pháp, commandant l'escadre, dut s'entendre avec ses lieutenants Nguyễn-Tri, Nguyễn-Quyển, Nguyễn-Hy et Lê-Tân pour jeter les ancres, et envoyer aussitôt une dépêche à la Cour pour informer Sa Majesté de cet incident.

Sa Majesté donna ordre sur-le-champ au Hữu-Đò-Thống Mai-Công-Ngôn et au Tham-Tri du Ministère des Finances Đào-Trí-Phú de marcher sur Tourane avec trois régiments d'infanterie : le « Võ-Làm », le « Hồ-Oai » et le « Hùng-Nhuệ ».

Les mandarins provinciaux du Quảng-Nam reçurent, d'autre part, l'ordre de se mettre à l'entière disposition du général Mai-Công-Ngôn, à Tourane.

Le Phó-Vệ-Úy Mai-Điền et le Thành-Thủ-Úy Võ-Dông, en service à la capitale, furent désignés pour accompagner les troupes sous les ordres de Mai-Công-Ngôn. Les mandarins provinciaux du Quảng-Nam, occupés à Tourane furent provisoirement remplacés par le Thi-Lang du Ministère des Rites Nguyễn-Bá-Nghi, comme faisant fonctions de Bò-Chánh, et par le Vệ-Úy Nguyễn-Mậu-Thành, comme faisant fonctions de Lãnh-Binh.

Le Thành-Thủ-Úy Võ-Khoa et le Phó-Vệ-Úy Ngô-Độ, accompagnèrent Nguyễn-Bá-Nghi au Quảng-Nam pour renforcer la surveillance de cette province.

Le Tuấn-Vũ, Nguyễn-Đình-Tân, qui était en instance de révocation, reçut l'ordre de servir sous le commandement de Mai-Công-Ngôn, afin de pouvoir, par des services signalés, racheter sa faute.

Une deuxième escadre en station à la capitale, composée de quatre navires en cuivre, sous le commandement du Thủy-Sư-Chưởng-Vệ Phạm-Xích et du Thị-Lang du Ministère de la Guerre Võ-Duy-Ninh, reçut également l'ordre d'appareiller pour Tourane, afin de servir les renforts.

Avant leur départ de la capitale, le général Mai-Công-Ngôn et le Tham-Tri Đào-Trí-Phú eurent une audience avec Sa Majesté qui leur fit les recommandations suivantes :

« Si à la suite de ce déploiement de nos forces, les Français
« manifestaient des sentiments de crainte ou de remords, il ne
« faudrait pas aller plus loin. Mais s'ils se montraient agressifs, nous
« devrions agir : que nos forces de terre et de mer conjuguées fassent
« tout pour les exterminer. Pour le moment, notre devoir est d'assurer
« la surveillance du littoral de Tourane. Il ne faut pas que les

« Français pénètrent dans les villages. Défense formelle aux Annamites catholiques de guetter ou de chercher à entrevoir les Français ».

Après que les troupes et les forces navales eurent quitté la capitale pour Tourane, Sa Majesté tint une audience privée au Palais à laquelle assistaient les membres du Conseil secret.

Ouvrant la séance, Sa Majesté posa cette question :

— « Quel est le véritable mobile de la venue des navires français dans les eaux territoriales annamites ? Pouvez-vous nous dire quelle sera l'issue de la mission Mai-Công-Ngôn à Tourane ? ».

Son Excellence Truong-Dang-Que répondit :

— « Le but de leur visite est de chercher à obtenir l'autorisation de commercer librement avec notre pays. Nous doutons fort qu'ils soient assez audacieux, avec deux navires seulement, pour venir jusqu'ici nous chercher noise. Nous avons par ailleurs en la personne de Đào-Trí-Phú un homme très au courant des relations extérieures. Nous pouvons donc donner à Votre Majesté l'assurance qu'il mènera les pourparlers sur une fin heureuse sans avoir à recourir à la force armée. Si contre toute prévision raisonnable, ils cherchaient à nous provoquer, le tort serait de leur côté. Ayant le droit pour nous, nous les ramènerions sans peine à la raison ».

Son Excellence Hà-Duy-Phiên, à son tour, se leva et dit :

— « Les navires français doivent nous inspirer moins de crainte que nos propres navires qui semblent avoir le mal de mer. On les voit éternellement en eau douce ! Voilà le véritable danger ».

Sur ce, Sa Majesté leva la séance en ces termes :

— « Il semble que Nguyễn-Đĩnh-Tàn et consorts ont manqué de sang-froid en la circonstance. Ils n'ont pas été maîtres d'eux-mêmes. Une grande crainte perçait dans chaque mot de leur rapport. Quoiqu'il en soit, la prudence nous commande de tout prévoir ».

II

LA COUR DE HUÉ PREPARE L'ORGANISATION DE LA DÉFENSE

L'arrivée inopinée des navires français ayant jeté un grand émoi parmi la population, Sa Majesté porta toute son attention sur la nécessité d'organiser la défense de la rade de Tourane.

Des ordres furent donnés à Mai-Công-Ngôn d'étudier minutieusement les points stratégiques de la presqu'île du Tiên-Chà, afin d'y édifier des forts invulnérables.

Vers le 4^e mois de la même année (1), sept forts furent construits sur le territoire de la province du **Quảng-Nam**. L'édification des forts du promontoire de **Tiên-Chà** dominant l'entrée de la rade avait été confiée aux soins des **Lãnh-Binh Mai-Sièn** et **Thần-Văn-Tàn**. **Nguyễn-Thước** était chargé de la surveillance générale des travaux des sept forts. Tous les officiers et soldats affectés à ces travaux reçurent une avance d'un mois de solde. Malgré ces divers ouvrages de défense, Sa Majesté éprouvait encore de grandes inquiétudes.

Au cours des audiences privées qu'Elle avait eues avec les hauts dignitaires de la Cour, Elle ne cessait de leur faire part de ses appréhensions, en ces termes :

« Autrefois l'usage des fusils et des projectiles était inconnu. « Depuis qu'ils (2) emploient ces engins pour des buts de guerre, ils « n'ont jamais perdu une seule bataille, et aucune forteresse, si solide « soit-elle, n'a pu résister à leurs assauts. A l'heure présente, tout le « monde est d'accord pour reconnaître que les fusils et les canons « sont les Dieux de la Force. Le territoire de nos Etats est immense. « Notre pays a le flanc largement ouvert à la mer, par l'existence des « ports naturels de Tourane, Quinhon, et Càngio qui constituent « autant de points vulnérables. Nous avons actuellement dans les « magasins d'immenses réserves de cuivre et de fonte. Nous voulons « fabriquer 9 canons en cuivre, 9 canons en fonte et trois canons en « cuivre de très gros calibre, avec lesquels on équipera convenable- « ment les ports. Ces canons complètement ainsi les travaux de « défenses maritimes que nous avons commencés à Tourane ».

A ces paroles pleines de sagesse, tous les hauts dignitaires de la Cour baissèrent la tête en signe d'unanime et de respectueuse approbation.

Ordre fut donné au Ministère des Finances et au **Hữu-Phó-Đô-Ngự-Sử** (vice-président de gauche du Conseil de Censure), **Phạm-Thê-Hiến**, de s'entendre avec le délégué royal **Nguyễn-Quốc-Quyển**, l'inspecteur des affaires militaires **Lê-Đức** et le trésorier royal **Nguyễn-Danh-Bi**, pour effectuer dans les caveaux de la Cité interdite les prélèvements du métal nécessaire à la fonte des canons.

La commission s'étant réunie dans le bâtiment du trésorier royal, on déterra des blocs de cuivre rouge pesant 140.000 cân (3), et des barres du même métal pesant 177.000 cân.

(1) 14 Mai-12 Juin 1847.

(2) Les Français, les « Occidentaux ».

(3) Le cân pèse 624 grammes 80.

Les membres présents prirent en charge les quantités jugées nécessaires à la fabrication des canons projetés. On pesa les quantités de métal restant encore dans les caveaux, on mit les scellés réglementaires et l'on referma soigneusement les caveaux.

Les modèles de canons, établis d'un commun accord entre le Ministère des Travaux publics et celui de la Guerre, furent soumis préalablement à l'approbation de Sa Majesté. On procéda enfin à la fonte. La coulée du métal n'ayant point réussi, les opérations échouèrent lamentablement. Nouvelles expériences, nouveaux échecs !

On épuisait toutes les recettes et tous les procédés imaginables sans pouvoir arriver à un résultat quelconque. Les membres de la commission tombèrent alors d'accord sur la nécessité de fabriquer des bombes, en remplacement des canons impossible à obtenir. Et avec les 317.000 cân de cuivre dont disposait la commission, on fabriqua 150 bombes qui furent expédiées sur Quảng-Nam, pour l'armement des forts récemment édifiés.

Ne pouvant forger les armes nécessaires à la défense, Sa Majesté entreprit de reconforter le moral de la nation entière, par des paroles énergiques, dans l'ordonnance ci-après qui fut adressée à tous les chefs de circonscription :

« Les Français ne peuvent plus être tolérés. Si des bateaux « français, qu'ils soient de commerce ou de guerre, reviennent « encore dans nos eaux, il faut les chasser immédiatement, et les « empêcher de jeter l'ancre.

« La province de Gia-Đĩnh, qui est l'une des plus importantes et « des plus prospères de la Cochinchine, les ports de Cần-giờ, « Phú-Mỹ et Tamkỳ sont des points sur lesquels notre vigilance doit « être constamment en éveil. Il faut que les Mandarins intéressés « étudient les emplacements les plus favorables, en vue d'y élever des « fortresses qui seront armées de canons de gros calibre ».

A la suite de cette ordonnance, Son Excellence Nguyễn-Đặng-Giai, Tổng-Độc des provinces de Sơn-Tây, Hưng-Nguyên et Tuyên-Quang, présenta à Sa Majesté les remarques suivantes :

« Les Français emploient vraiment des maléfices. Ils essaient de « gagner nos sujets à la religion catholique. La situation de Tourane « devient délicate, à cause de l'état d'esprit tout à fait déplorable de « la population. Nous vous demandons d'interdire désormais formel- « lement aux Annamites de recevoir les missionnaires français. Que « les prêtres catholiques qui commettraient la moindre faute soient « désormais punis avec la dernière rigueur ».

Sa Majesté répondit :

« Vos paroles sont pleines de clairvoyance. Vous êtes la raison « même. Cependant, si nous interdisions toujours l'entrée du port de « Tourane aux navires français, ils finiront par dire que nous avons « peur. Or il ne faut pas qu'ils nous taxent de faiblesse. Nous cons- « tatons avec étonnement que la propagande en faveur de cette « nouvelle religion a fait des progrès considérables et que nos sujets « s'y sont laissés prendre trop facilement.

« La sagesse nous conseillerait de réagir contre cet état d'esprit « en cherchant à ramener par la persuasion et la douceur nos sujets « à leurs croyances millénaires. Il est impolitique d'user de mesures « de répression violente qui ne pourront que causer des troubles ».

On peut remarquer par les paroles qui précèdent que Sa Majesté voulait contredire les termes de son ordonnance citée plus haut. C'était une déclaration nécessaire pour calmer les esprits. En effet la parution de l'Ordonnance, suivie des commentaires tendancieux contre le christianisme, avait provoqué parmi les Annamites catholiques un mécontentement général. Les plus fervents d'entre eux déclarèrent sans ambages que « si l'on voulait rééditer contre les chrétiens les « massacres comme au temps de l'Empereur-Père (S. M. Minh-Mạng), « on trouverait toujours parmi eux de généreux martyrs ».

Redoutant une effusion de sang à laquelle la Cour n'avait rien à gagner, malgré son hostilité contre les chrétiens, Sa Majesté avait jugé indispensable de se donner un démenti à Elle-même, en usant de plus de modération et de plus de souplesse dans l'audience qu'elle avait eue avec S.E. Nguyễn-Đặng-Giải.

III

SOUS LE RÈGNE DE SA MAJESTÉ TỰ-ĐỨC

Dans le courant du 8^e mois de la 9^e année du Règne de S. M. Tự-Đức (1) — c'est-à-dire 9 années après la mort de S. M. l'Empereur Thiệu-Trị — un navire français vint mouiller dans la rade de Tourane, près du promontoire de Tiên-Chà.

Interrogés sur le but qui les avait décidés à venir en ce pays, les officiers du navire répondirent qu'ils avaient mission de présenter une

(1) 30 Août 28 Septembre 1856.

lettre diplomatique par laquelle le Gouvernement français désirait obtenir l'autorisation pour ses ressortissants de commercer avec l'Annam.

Le bateau fit ensuite voile vers le port de Thuận-An. Le mandarin annamite ayant refusé catégoriquement de recevoir les envoyés de l'équipage, ceux-ci durent jeter sur le rivage un paquet de « papiers » et regagner ensuite le large.

Le mois suivant, le même bateau revint dans la rade de Tourane. Les officiers français firent connaître aux mandarins que les lettres avaient été remises et qu'ils étaient revenus attendre à Tourane pendant une semaine le chef de la mission et son adjoint qui ne tarderaient pas à venir dans le but de conférer avec les autorités annamites. Les officiers laissèrent entendre que « si l'on ne pouvait arriver à une « entente satisfaisante et aimable, les français seraient forcés de « revenir plus tard avec des troupes anglaises, ce qui ajoutaient-ils « ne pourrait que causer des ennuis des deux côtés ».

Aussitôt prévenu de cet ultimatum, Sa Majesté s'en remit entièrement aux Mandarins du Ministère de la Guerre du soin d'étudier la question et d'y donner la suite qu'elle comportait.

Pendant ce temps, une nouvelle dépêche du Quảng-Nam acheva d'exaspérer Sa Majesté : les forts avancés aux environs de Tourane venaient d'être détruits à la suite d'une canonnade dirigée par le navire.

Les Mandarins provinciaux du Quảng-Nam furent rendus responsables de cette situation grave. Leur révocation fut prononcée aussitôt.

Đào-Trí, commandant le régiment Võ-Lâm, fut envoyé, en qualité de délégué impérial, avec des pouvoirs discréditonnaires, à Tourane pour être chargé de la défense des forts d'An-Thành et de Điện-Thành.

Trần-Hoàng, commandant le régiment de Long-Võ, fut désigné de son côté pour servir au Quảng-Nam, en qualité de gouverneur du territoire.

Dans le courant du 9^e mois, Nguyễn-Duy, mandarin supérieur de la Cour fut envoyé également à Tourane afin de prendre, de concert avec Đào-Trí, toutes les mesures propres à assurer la défense de la rade.

Il faut noter qu'après avoir reçu le paquet de « papiers » déposé à Thuận-An par le navire français, les membres du Cơ mat demandèrent à Sa Majesté de le transmettre au commandant du port de Tourane, pour être renvoyé à bord du bateau. Le commandant avait mission de faire comprendre à l'équipage français que le gouvernement impérial

ne pouvait recevoir des lettres diplomatiques remises dans de pareilles conditions.

Après le bombardement des forts de Tourane, les officiers du navire remirent au commandant du port, aux fins de transmission à la Cour, une lettre diplomatique par laquelle le gouvernement français désirait signer avec la Cour de Hué un traité d'amitié et de commerce.

Les autorités mandarinales du *Quảng-Nam* envoyèrent une mission auprès de l'équipage français pour lui reprocher d'avoir ouvert le feu avant de tenter aucune démarche dans ce sens. L'équipage reconnut avoir eu tort et déclara qu'il avait mission de remettre des lettres de créance. Quant aux clauses d'un traité à intervenir par la suite, Sa Majesté l'Empereur des Français enverrait une mission pour les arrêter définitivement d'accord avec la Cour d'Annam. On promit enfin de réparer tous les dégâts causés aux forts annamites, lorsque le traité d'amitié et de commerce serait signé.

Sur ces entrefaites, un deuxième navire du nom de « *Đa-Sách* » (1), entra dans la rade de Tourane et jeta l'ancre tout près du premier navire.

Interrogés sur le but de leur venue, les officiers du nouveau bateau répondirent qu'ils assuraient le transport d'une mission française qui se trouvait en ce moment au Siam et qui ne tarderait pas à venir.

Sa Majesté ayant des doutes sur la bonne foi de ces officiers, fit augmenter les effectifs des troupes annamites en vue d'assurer plus efficacement la défense de Tourane.

Quelques jours après, le deuxième navire, « *Đa-Sách* », appareilla vers l'Est pour une destination inconnue.

Dans le courant du 11^e mois, le gouverneur du *Quảng-Nam*, *Trần-Hoảng*, envoya à Sa Majesté, le rapport suivant :

« Deux navires français sont actuellement en rade de Tourane :
« l'un est en relâche, l'autre en perpétuel mouvement de va-et-vient.
« Interrogés par nous, les officiers répondent invariablement qu'ils
« attendent des nouvelles du chef de la mission française. Dans
« l'ignorance où nous nous trouvons du véritable mobile de leurs
« actes, il est prudent d'augmenter les effectifs de nos troupes
« en garnison dans ce port et d'en renforcer la défense ».

Au 1^{er} mois de la 10^e année de *Tự-Đức* (1857), le délégué impérial à Tourane, *Đào-Trí*, adressa au Trône le rapport suivant :

(1) Peut être le *D'Assas*.

« La mission française est arrivée à Tourane. On veut signer
« avec nous un traité d'amitié. Le chef de la mission nous a dé-
« claré être un fonctionnaire français du 1^{er} degré, et a exprimé le
« désir de monter jusqu'à la capitale afin de pouvoir entamer des
« pourparlers dans ce sens avec un mandarin de la Cour, ayant un
« grade équivalent au sien ».

Sa Majesté fit répondre à Đào-Trí que tous les pouvoirs lui étaient donnés pour mener les pourparlers à bonne fin et pour en finir avec ces « histoires ». Sa Majesté avait jugé inutile de désigner un nouveau mandarin pour cette mission.

Quelques jours après, un rapport au Trône, émanant de Đào-Trí, dit :

« Les deux navires français ont pris le large, direction Est, pour
« une destination inconnue. Nous avons l'honneur de demander à
« Votre Majesté d'ordonner le rappel des troupes à Hué et de ne lais-
« ser à Tourane que le minimum nécessaire ».

Sa Majesté acquiesça à cette demande, mais par mesure de précautions, ordonna à Đào-Trí et à Nguyễn-Duy de se concerter avec le gouverneur du Quảng-Nam Trần-Hoàng, le Bô-Chánh, Thân-Văn-Nhiệp et l'Án-Sát Lê-Văn-Phổ, afin d'étudier sur place toutes les mesures qu'il conviendrait de prendre pour assurer l'invulnérabilité des forts et la défense de la rade.

Après des études approfondies faites sur place, Đào-Trí transmit, au 2^e mois, par un rapport au Trône, les vœux suivant émis par la Commission :

« 1^o) Vœu relatif à l'édification des forts sur la crête des montagnes, afin de les rendre à la fois invisibles et invulnérables ;

« 2^o) Vœu tendant à doter chaque fort de 20 canons de gros calibres ;

« 3^o) Construction des retranchements dans les sables entre le fort d'An-Hải et celui du promontoire de Tiên-Chà ; entre le fort de Diên-Hải et la pointe de Thanh-Khê.

« 4^o) Destruction des forts N^{os} 1 & N^o 2, trop exposés au bombardement ».

Dans le courant du 5^e mois intercalaire, le délégué impérial Tôn-Thất-Hạp (qui remplaçait Đào-Trí) informa Sa Majesté de l'arrivée en rade de Tourane d'un navire anglais.

Dans le courant du 7^e mois, les autorités provinciales avisèrent la Cour que deux navires français avaient visité le port de Quảng-Bình (Annam) et ensuite le port de Ba-lat, province de Thái-Bình (Tonkin).

Au 7^e mois de l'année suivante (11^e année de Tự-Đức — 1858), douze navires français entrèrent dans le rade de Tourane et ouvrirent le feu sur les forts annamites.

Sa Majesté donna ordre aux mandarins provinciaux du Quảng-Nam de rappeler sous les drapeaux deux mille soldats en congé pour renforcer les troupes actives.

Quelques jours après, les forts d'An-Hải et de Điện-Hải furent pris d'assaut par les troupes françaises.

Sa Majesté nomma alors Lê-Văn-Lý, du grade de Hữu-Quan-Đô-Thông-Chưởng-Phù-Sự, honoré du titre nobiliaire de baron de Thăng-Công, aux fonctions de généralissime des armées, et Phan-Khắc-Thận, Tham-Tri du Ministère des Finances à celles de Tham-Tán (haut commissaire), avec deux mille hommes supplémentaires du régiment des Cầm-binh pour s'opposer à l'offensive des troupes françaises.

Le généralissime Lê-Đình-Lý fixa son quartier général au village de Thị-An, huyện de Hoà-Vang, près de Tourane.

Mais les troupes françaises avançaient toujours, elles détruisirent les parapets et les ouvrages de défense et occupèrent, presque sans résistance de la part de l'armée annamite, le village de Mỹ-Thị. Ce ne fut qu'à ce moment là que le généralissime Lê-Đình-Lý opposa ses troupes contre l'offensive française, dans une bataille des plus acharnées sur le territoire du village de Cam-Lệ. Le généralissime fut blessé au cours d'un combat, et l'armée annamite essuya une défaite.

Hồ-Đắc-Tú, commandant les troupes de renfort en garnison au poste de Hoà-Quê, n'ayant pu gagner un seul pouce de terrain, Sa Majesté chargea le Tham-Tri Lưu-Lãng de se rendre, porteur des insignes du pouvoir, à Tourane pour prononcer la révocation de Hồ-Đắc-Tú, qui fut en outre condamné à la chaîne.

Lê-Đình-Lý obtint l'autorisation de se soigner et fut remplacé provisoirement dans le commandement suprême des troupes, par le Thông-Chê Tông-Phước-Minh.

Quelques temps après, une ordonnance royale désigna :

1°) Nguyễn-Tri-Phương (1) aux fonctions de généralissime des armées du Quảng-Nam ;

2°) Le Tổng-Độc Phạm-Thê-Hiến, à celles de haut commissaire ;

(1) Celui qui devait s'illustrer un peu plus tard en Cochinchine.

3^o) Enfin **Tông-Phước-Minh**, — qui assurait l'intérim de généralissime des armées — aux fonctions de **Đề-Độc**.

Dans le courant du 10^e mois, des navires français ayant essayé de remonter la rivière de Tourane, **Đào-Trí** et **Nguyễn-Duy**, dans des escarmouches, infligèrent des pertes aux équipages. Les navires durent quitter la rade précipitamment.

Mais quelques jours après, huit navires français revinrent dans la rade, et essayèrent de s'engager dans la rivière de Tourane.

Le généralissime **Nguyễn-Tri-Phương** ordonna au **Đề-Độc Tông-Phước-Minh**, à **Phan-Khắc-Thần** et à **Nguyễn-Duy**, de les attaquer sans tarder.

Les navires français subirent des dégâts assez sérieux : les mâts brisés, des trous d'eau signalés en plusieurs endroits.

Sa Majesté fit décerner des récompenses aux officiers généraux des armées annamites.

De leur côté, **Nguyễn-Song-Thanh**, **Phạm-Hữu-Diển**, commandant des détachements en garnison dans les divers forts remportèrent de brillants succès dans des engagements peu importants. Ils purent capturer un navire qui comptait sept tués parmi l'équipage. Des récompenses généreuses leur furent décernées par Sa Majesté, en témoignage de sa haute approbation pour leur belle conduite.

Mais les troupes françaises attaquèrent violemment les postes de **Hóa-Quê** et de **Nại-Hiến**, dont les commandants **Nguyễn-Triễn** et **Nguyễn-Vi** trouvèrent la mort au cours de combats opiniâtres. Sa Majesté fit accorder aux familles de ces héros des secours funéraires, et à leurs mânes des grades posthumes.

Mais au cours des patrouilles quotidiennes, **Nguyễn-Phước-Minh** et **Nguyễn-Duy** eurent des rencontres sans importance avec les troupes françaises et purent facilement les repousser au delà des portes de **Nại-Hiến** et de **Hoà-Quê**.

Sa Majesté n'a pas cru devoir leur décerner des récompenses, ayant jugé que leurs succès quotidiens étaient sans importance et ne pouvaient par conséquent influencer en quoi que ce soit l'issue des hostilités.

Mais tout à coup, surgit, comme un bolide, un détachement de 700 hommes de troupes françaises, qui livrèrent aussitôt une bataille sanglante, près du poste de **Hóa-Quê**, aux troupes annamites commandées par **Phan-Khắc-Thần** et **Nguyễn-Duy**. Ce dernier faillit être fait prisonnier par les Français. Les troupes annamites essayèrent là encore une défaite. Sa Majesté n'a pas prononcé de sanctions contre les commandants pour cette défaite, vu

que les pertes des deux côtés avaient été sensiblement égales et qu'un commandant annamite avait été blessé au cours de l'engagement.

On annonça enfin à Sa Majesté la reddition du fort de An-Hải.

Pour mieux assurer la défense de Tourane, Nguyễn-Tri-Phương fit construire un très long parapet en terre depuis le village de Hải-Châu jusqu'à celui de Phú-Ninh. Tout le long et à l'extérieur du parapet, il fit creuser un large fossé dont le fond était garni de pieux et de pointes de bois, et dont l'ouverture était dissimulée sous un assemblage de tresses de bambous recouvert de gazon. Des guets-apens furent dressés partout, aux environs du fort de Điện-Hải qui constituait le dernier retranchement de l'armée annamite.

Les troupes françaises se repartirent en trois carrés et marchèrent à l'attaque du fort, par trois côtés différents.

Surpris par une attaque inopinée des troupes annamites, les soldats français tombèrent dans ces embuscades.

Le fort de Điện-Hải fut sauvé et l'armée annamite gagna cette fois la bataille.

En récompense de cette action d'éclat, Sa Majesté l'Empereur fit décerner à Nguyễn-Tri-Phương, cent ligatures.

IV

LE COMMENCEMENT DES HOSTILITES.

PRISE DE GIA-ĐINH ET PRISE DE TOURANE.

Au premier mois de l'année Kỷ-vị (1859), 12^e année du règne de Tự-Đức, une escadre française composée de nombreux navires revint dans la baie de Tourane.

Hồ-Oai, du corps des Thị-Vệ, qui commandait le fort de Hải-Châu, fit tirer sur l'escadre qui perdit trois navires.

Le lendemain, les troupes françaises débarquèrent en masse et occupèrent le fort de Hải-Châu ainsi que deux autres forts environnants. Tông-Phước-Minh qui commandait un des forts enlevés, se retira avec ses troupes au retranchement de Phú-Ninh pour y organiser la défense.

Nguyễn-Duy, avec ses troupes qui stationnaient non loin de là, vint au secours de l'avant-garde épuisée. Grâce à une contre-attaque opiniâtre, les troupes françaises furent repoussées ; mais nos armées y perdirent beaucoup de morts et de blessés.

Sa Majesté, mise au courant des péripéties de ces batailles, ordonna le retrait pur et simple des troupes à Hué. Elle ne crut pas devoir prononcer des sanctions contre les commandants des forts, les pertes des deux camps étant sensiblement les mêmes.

Sur ces entrefaites, les mandarins provinciaux signalèrent le passage dans la baie de **Từ-Dự**, sur le territoire de la province de **Khánh-Hoà** (Nha-trang) de 84 navires français, qui après une courte relâche, appareillèrent vers **Gia-Định**.

D'autre part, douze navires français furent signalés sur le littoral de **Gia-Định**. Ils firent feu sur le fort de **Phúc-Quyển** qui fut détruit ainsi que les forts de **Phúc-Mỹ**, **Danh-Trang** (province de **Biên-Hoà**). Librement ces navires entrèrent dans l'embouchure de la rivière de **Cần-táo**. A leur tour, les forts de **Nam-Định**, **Tam-Kỳ**, **Bình-Khánh**, **Phú-Mỹ**, **Hữu-Bình** (province de **Gia-Định**) furent détruits. Les troupes françaises s'emparèrent alors de la citadelle de **Gia-Định** après un investissement de 4 jours.

Le gouverneur **Võ-Duy-Ninh** appela à son secours les troupes annamites stationnées dans les provinces de la Cochinchine.

Sa Majesté, de son côté, lança aux lettrés et aux hommes de cœur, un appel vibrant, les engageant à s'enrôler dans « les rangs héroïques », afin de défendre le pays.

Mais la défaite de l'armée annamite fut complète. **Trần-Tri**, faisant fonctions de général intérimaire, **Võ-Thức**, **Bồ-Chánh**, et **Tôn-Thất-Năng**, **Lãnh-binh**, qui étaient chargés de la défense de la citadelle de **Gia-Định**, durent prendre la fuite hâtivement et se retirer au fort de **Tây-Tàn**, huyện de **Bình-Long**. A son tour le gouverneur **Võ-Duy-Ninh**, se retira au huyện de **Phúc-Lộc** et se suicida au village de **Phúc-Lý**. Le **Án-Sát** **Lê-Tu**, chargé des postes d'avant-garde de **Gia-Định**, se donna également la mort.

Le gouverneur de **Long-Tường**, **Trương-Văn-Uyển**, qui accourait au secours de l'armée en déroute, dut se retirer avec ses troupes et ses galères armées dans la province de **Vĩnh-Long**, d'où il adressa un long rapport au Trône pour mettre Sa Majesté au courant de la situation du **Nam-Kỳ**.

Mais, entre temps, Sa Majesté, avant appris l'offensive des troupes françaises, avait nommé **Tôn-Thất-Cáp**, Ministre des Finances, aux fonctions de gouverneur général de la Cochinchine, et **Lê-Tĩnh**, **Bồ-Chánh** de **Quảng-Ngãi**, à celles de **Tham-Tan** (haut commissaire) à **Gia-Định**. Ces deux hauts dignitaires quittèrent précipitamment la capitale avec d'importants renforts. En cours de route, ils apprirent la reddition de la citadelle de **Gia-Định**. Ils durent lever des troupes

supplémentaires dans les provinces de **Bình-Định**, **Khánh-Hòa**, **Bình-Thuận**, à raison de 500 hommes par province.

Ordre fut donné à **Trương-Văn-Uyễn**, gouverneur de **Long-Tường** (1), de se concerter avec les autorités provinciales d'**An-Giang**, de **Định-Tường** et de **Hà-Tiên**, en vue d'organiser la défense des places secondaires.

Vers le deuxième mois, **Trương-Văn-Uyễn**, investi des pouvoirs discrétionnaires, leva une armée de 1300 hommes dans la province de **Vĩnh-Long**, et une autre de 800 hommes dans celle de **Định-Tường**. L'armée de **Uyễn** se fit ensuite adjoindre des troupes commandées par l'**Án-Sát Lê-Đình-Đức** et **Trần-Tri**, et marche à l'attaque des troupes françaises.

Après une marche pénible, l'armée annamite atteignit la place fortifiée de **Lão-Sâm**, près de la pagode de **Mai-Son**, (province de **Gia-Định**). Elle y établit son centre de défense. Mais soudainement, les troupes françaises venues de deux directions différentes firent assaut de la place de **Lão-Sâm** et en détruisent les forts avancés. **Trương-Văn-Uyễn**, blessé grièvement au cours des engagements, donna ordre à l'armée annamite de se retirer à **Vĩnh-Long**. Cette contre-attaque nous coûta un grand nombre de morts et de blessés. **Uyễn** fut rétrogradé de quatre classes avec maintien, et **Lê-Đình-Đức** révoqué.

Les troupes françaises regagnèrent alors le fort de **Hữu-Bình**, près de la mer, après avoir détruit ou incendié complètement les forts, les greniers et les magasins de la citadelle de **Gia-Định**.

Il est bon de noter qu'en dehors des troupes régulières commandées par des officiers annamites, d'autres troupes irrégulières dénommées « armée des braves et des patriotes » avaient pris part à la défense de **Gia-Định**.

Ce fut ainsi que **Trần-Thiện-Chính**, et **Lê-Hy**, tri-huyền et suất-đội à la retraite, levèrent une armée composée entièrement d'engagés volontaires. Ils firent appel aux riches pour des souscriptions en argent et en paddy afin d'assurer le ravitaillement de leur armée qui comptait 5.800 hommes. Sa Majesté dont l'attention avait été attirée sur cette initiative privée, adressa des éloges à ses auteurs qui furent autorisés en même temps à reprendre leurs anciens grades et à se ranger dans l'armée régulière.

Mais entre-temps on porta à la connaissance de Sa Majesté que 600 hommes des troupes françaises étaient revenus à Tourane

(1) **Long-Tường** fut mis pour **Vĩnh-Long** et **Định-Tường**.

attaquer le fort de Thach-Na. Le Phó-Vệ-Úy Phan-Gia-Vinh les contre attaquâ violemment. Les Français durent reculer et assaillirent le fort de Hải-Châu. Nguyễn-Tri-Phương, généralissime des armées annamites du Quảng-Nam, fit déclencher une contre-offensive contre les assaillants, par les troupes de Nguyễn-Song-Thanh, Đào-Trí et Tôn-Thất-Hàn. Cette fois, les troupes françaises essuyèrent une défaite. Sa Majesté fit transmettre ses félicitations aux officiers et hommes de troupes. Les trois généraux annamites, dont les noms viennent d'être cités, reçurent chacun un grade d'avancement.

En même temps, Nguyễn-Tri-Phương reçut ampliation de l'ordonnance royale suivante :

« Le courage et le dévouement de nos troupes ont été couronnés
« par des victoires importantes sur les Français. Il y a lieu de profiter
« de ces avantages pour les réduire à l'impuissance afin de faire ré-
« gner dans le pays la paix et la sécurité, pour le plus grand bien de
« nos fidèles sujets. Tel est notre vœu le plus cher. Respect à ceci ».

Mais après leur défaite à Tourane, les troupes françaises gagnèrent, par la voie de mer, la Cochinchine, et attaquèrent le fort de Phú-Thọ (Gia-Định) que Tôn-Thất-Hạp venait de construire. Phạm-Tĩnh, commandant du fort, blessé grièvement, dut se retirer dans l'intérieur avec ses troupes. Tôn-Thất-Hạp marcha au devant des Français et leur livra un combat sanglant, au cours duquel on put compter de très nombreux morts dans les deux camps. Les troupes françaises durent reprendre la mer, après avoir néanmoins incendié les forts annamites.

Dans le courant du 4^e mois, les Français revinrent attaquer le fort de Điện-Hải (Tourane). Quelques jours après, 9 navires métalliques et 20 navires en bois, débarquèrent d'importantes troupes pour attaquer en même temps les forts de Phú-Ninh et de Thạt-Dẫm.

L'armée annamite, brusquement attaquée de tous côtés, se réfugia en désordre dans les derniers retranchements de Nại-Hiến et de Liễn-Tri pour y organiser la défense. Nous perdîmes au cours de cette bataille de nombreux tués. Nguyễn-tri-Phương et le général Phạm-Thê-Hiến furent rétrogradés.

V

REPRÉSAILLES CONTRE LES ANNAMITES CATHOLIQUES.

Par ordonnance royale (1859), Sa Majesté chargea Lê-Đình-Lý, Án-Sát de Vinh-Long de sévir rigoureusement contre tous les Annamites catholiques qui avaient profité de la prise de Gia-Định

par les Français, pour commettre des abus au préjudice de la population restée fidèle à la cause nationale. Certains d'entre eux se faisaient indicateurs pour les troupes françaises. Sa Majesté avait donc jugé nécessaire d'édicter des pénalités draconiennes contre eux. Les Annamites catholiques des cinq autres provinces de la Cochinchine n'avaient pas été inquiétés, mais ils étaient placés sous la surveillance sévère des autorités mandarinales.

Dans le courant du 9^e mois (1859), une autre ordonnance royale fut notifiée à toutes les provinces de l'Annam, du Tonkin et de la Cochinchine, par laquelle Sa Majesté invitait les mandarins provinciaux à effectuer le recensement général des annamites catholiques. Les plus influents d'entre eux devaient être expulsés hors du territoire de leurs villages d'origine, pour être groupés en une communauté distincte, placée sous la surveillance des autorités. Le moindre écart de conduite signalé à leur endroit donnait lieu à des peines excessivement graves. Les biens des annamites catholiques condamnés étaient confisqués au profit des villages.

Des récompenses en espèces ou en grades et titres dans le mandarinat furent promises à tous ceux qui pouvaient arrêter les missionnaires français les plus agissants.

VI

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SUPRÊME

Les revers subis par les armées annamites ayant démoralisé la Cour de Hué, Sa Majesté dut signer une ordonnance invitant les hauts dignitaires à soumettre au Trône leurs avis personnels sur les mesures urgentes qu'il convenait de prendre en la circonstance.

Nombreux furent les rapports au Trône présentés par les « *Văn-Võ Đình-Thần* » (1). Il est intéressant de les étudier un à un sommairement en faisant ressortir les idées directrices.

Le premier rapport, présenté par trois membres du *Cơ-mật, Trương-dăng-Quê, Phan-Thanh-Giảng* et *Lưu-Lãng*, disait :

« Les Français ne sont bons qu'avec des fusils et des navires. Il semble qu'ils sont dans leur milieu, quand ils vivent en pleine mer, avec les tempêtes. Il nous est donc matériellement impossible de

(1) Hauts dignitaires civils et militaires.

« les attaquer. Il nous faut organiser la défense de notre pays.
« Lorsque nous saurons nous défendre, nous pourrons alors leur
« parler de la guerre ou de la paix, suivant notre gré.

« Si nous sommes incapables de nous défendre, il ne faut pas
« songer ni à les attaquer ni à leur parler de paix ».

Le deuxième mémoire, présenté par Trần-văn-Trung, Trương-Quốc-Dung, Tống-Phước-Minh, Lâm-Duy-Hiệp, Phan-Hữu-Vĩnh, Phạm-Chi-Hương, Nguyễn-Xuân-Hương, Lê-Đức et Võ-Xuân-Xáng, suggérait :

« Les Français, comme d'ailleurs tous les occidentaux, aiment à
« entreprendre la conquête des pays lointains. Ce sont des naviga-
« teurs hardis. Ils font la guerre pour le développement de leur
« commerce. Leur but est de trouver chaque jour davantage de
« nouveaux débouchés pour leurs industries. Comme ils sont trop
« loin de nous, il est puéril de croire qu'ils ont l'intention d'annexer
« notre pays au leur.

« Mais les succès qu'ils viennent d'obtenir à Tourane et à Gia-Định
« sur nos troupes, semblent leur permettre d'envisager l'établissement
« de points d'appui pour leur flotte. Ils viennent encore de nous
« remettre des lettres diplomatiques. Bien qu'on ne les ait pas
« encore traduites, nous croyons connaître leurs intentions qui
« consisteraient en ces deux points essentiels : avoir l'autorisation
« d'établir des comptoirs et des firmes à Tourane, pour faire des
« échanges avec nous ; demander pour les missionnaires français la
« liberté de circuler dans le pays, pour la propagande du christia-
« nisme et pour lever ensuite des impôts.

« Ce sont là des propositions inacceptables pour nous, et ils vont
« encore nous créer d'autres ennuis.

« En fait de marine, ils sont bien supérieurs à nous. Les Chinois
« nous ont déclaré que même en Chine, ils ont bien des difficultés avec
« les Français qui cherchent des points d'appui dans tous les ports et
« à l'embouchure des fleuves.

« Il est donc imprudent de notre part de livrer aux Français une
« bataille décisive : l'issue en sera fort douteuse. Ce serait un grand
« malheur pour notre pays, si nous subissions encore de nouveaux
« revers.

« Mieux vaudrait chercher à nous défendre, pour attendre que les
« circonstances tournent à notre avantage. Alors seulement nous
« agirions énergiquement.

« Si nous savons résister jusqu'au bout, ils ne peuvent rien contre
« nous, pour le moment. »

Les conclusions de ce rapport furent approuvées par Sa Majesté.

Le troisième mémoire, présenté par Tô-Linh, Phạm-hữu-Nghi, Trần-van-Vi, Lê-hiền-Hữu, Nguyễn-đăng-Điền, Hồ-sĩ-Tuân, dénotait de la part de ses auteurs, un état d'esprit belliqueux. Il disait en effet :

« La situation de Gia-Định est bien moins favorable à nos troupes
« pour le déclenchement d'une formidable offensive que celle de
« Quang-Nam. A Gia-Định les bateaux français sont peu nombreux.
« Et pour comble de difficultés, ils sont en relâche loin du littoral ; Il
« nous est impossible de les attendre. Tandis qu'au Quảng-Nam,
« les navires sont plus nombreux, la plupart du temps, ils mouillent
« tous dans la rivière de Tourane, ce qui constitue un point vulnérable
« pour eux.

« Il y a donc lieu d'inviter les autorités provinciales à se mettre
« sur leur garde et à tenir prêtes les troupes afin d'attendre que les
« Français descendent à terre pour leur livrer une offensive décisive.
« Une bataille en rase campagne aurait pour nous toutes les chances
« d'une victoire certaine. On les empêcherait ainsi de nuire à
« l'avenir ».

« Il faut présentement éviter de leur parler de paix. Car cette paix
« signifie, levée d'une part de l'interdiction du commerce français en
« Annam, et autorisation d'autre part de construire sur le territoire
« de nos états des églises catholiques et des comptoirs français ».

Un quatrième rapport au Trône, présenté par Võ-Đức-Nhu, Phạm-Thanh, Nguyễn-Khắc-Cẩn, proposait d'entrer en pourparlers avec les Français pour la signature de la paix. Il disait :

« Il faut inviter les mandarins provinciaux à adresser une lettre
« aux Français dans laquelle ils leur reprocheraient, au nom de la
« Cour d'Annam, leur agression. La lettre devrait essentiellement
« viser les points de droit qui sont à notre avantage. On agira pru-
« demment selon les termes de leur réponse. Si en échange de la
« liberté de commerce et de la propagande du christianisme dans nos
« Etats, les Français acceptent de retirer leurs troupes, nous pourrons
« envisager la signature de la paix. Mais s'ils continuent à nous créer
« encore des ennuis, il faudra agir énergiquement : alors, pas de
« paix possible, mais ce sera la résistance obstinée ».

Le reste des idées émises dans ce long rapport n'étaient que des élucubrations incohérentes et inintelligibles. Leurs Excellences les Membres du Cơ-mật ainsi que Sa Majesté ont ordonné le classement pur et simple de ce rapport.

Le cinquième mémoire, présenté par Lè-Chí-Tín, Đòan-Thọ, Tòn-Thắt-Thường, et Nguyễn-Hào, suppliait Sa Majesté de signer le plus tôt possible la paix avec la France. En voici les conclusions :

« Notre stratégie militaire nous commande de ne livrer le combat
« avec l'ennemi que lorsque les circonstances nous seront favorables
« à tous égards. Or, tel n'est point présentement le cas pour nos troupes.
« Envisager la signature de la paix, c'est recourir à un moyen extrême.
« Mais ne conviendrait-il pas d'y songer pendant qu'il est temps
« encore de le faire avec dignité ? Le peuple est assoiffé de paix, le
« pays entier a besoin de panser ses blessures. Si par des tiraillements
« inutiles, nous cherchions encore à différer la signature de la paix,
« il pourrait nous arriver d'autres malheurs plus graves. Mais puisqu'on
« nous propose de conférer pour arriver à une entente, il faut
« accepter ».

Sans en partager entièrement les conclusions, Sa Majesté porta sur le rapport les annotations suivantes :

« S'il nous est difficile de résister aux Français, il nous serait cent
« fois plus difficile de signer la paix avec eux ».

Juste en ce moment, revint du Tonkin, Son Excellence Bui-Quy, qui présenta à Sa Majesté le rapport suivant :

« Je ne puis me ranger aux avis si divers de mes collègues de Hué
« qui eux-mêmes ne peuvent jamais arriver à une entente parfaite
« pour seconder la lourde tâche de Votre Majesté. Chacun veut faire
« valoir ses arguments personnels, en ne tenant aucun compte des
« avis d'autrui. C'est pourquoi, le jour où nous aurions quelques
« difficultés du côté des Français, il manquerait à la Cour cette
« harmonie dans les efforts qui est une force indispensable.

« En de si graves conjectures, j'ose supplier Votre Majesté de
« prendre elle-même une décision ferme qui devra être obéie, à la
« lettre et sans discussion, par tous les dignitaires de la Cour ».

Sa Majesté porta sur cette supplique l'annotation suivante :

« Ces lignes dénotent de la part de son auteur un caractère
« énergique et droit. Nous conseillons aux mandarins de les méditer ».

VII

ALTERNATIVES DE PAIX ET DE GUERRE

Les Français, las d'attendre une réponse à leur proposition de paix, bombardèrent à nouveau les forts de Bải-Cam et de Hổ-Cơ (Tourane). Mais les commandants de ces places, le Lành-Binh

Hoàng-Thành et le Tri-Phủ Nguyễn-Hiến, purent les repousser sans trop de difficultés.

Dans le courant du 6^e mois (1859) les Français envoyèrent une délégation diplomatique pour s'entendre avec les délégués de la Cour sur les bases d'un traité de paix et d'amitié à signer entre les deux pays.

Sa Majesté, pensant que les dernières hostilités avaient causé des pertes importantes dans les deux camps, jugea le moment opportun de préparer la signature de la paix. Ordre fut donné sur-le-champ à Nguyễn-Tri-Phường de représenter la Cour auprès de la délégation française, et de mettre Sa Majesté au courant jour par jour des résultats de ses pourparlers.

Entre temps, on signala un deuxième bombardement de la citadelle de Gia-Định par les canonnières françaises.

De leur côté, les navires français étaient devenus plus agressifs dans la mer de Chine. Nos jonques de commerce et nos bateaux en cuivre furent souvent bombardés par les navires français. Au large de Quảng-Bình, trois bateaux de commerce et cinq bateaux en cuivre furent abordés et incendiés.

Au 7^e mois (1859), le Đệ-Chánh Nguyễn-Tu-Nhàn présenta à Sa Majesté un rapport où il exposait les raisons pour lesquelles la Cour de Hué ne devait point envisager la signature de la paix avec les Français. Transmis pour examen et avis au Conseil du Comât, ce rapport reçut l'adhésion de leurs Excellences Trương-Đăng-Quê et Phan-Thanh-Giảng qui présentèrent à Sa Majesté les observations suivantes :

« Comme base de la signature d'un traité de paix, les Français « visent trois demandes auxquelles il nous est impossible de satisfaire, à savoir : concession de terres pour l'établissement de « comptoirs, liberté du commerce dans le pays et liberté de la « propagande du christianisme.

« La paix avec, eux est donc impossible. Puisse Votre Majesté ne « voir en notre manière d'agir, que les purs sentiments de notre « fidèle attachement à sa personne et à la cause de la Couronne.

« L'Histoire de Chine nous fournit maintes exemples des signatures « de paix dont les conséquences furent désastreuses pour la Chine. « Nous voulons parler des deux traités de paix signés l'un par l'Em - « pereur Văn-Đê de la dynastie des Han, avec les Huns, et l'autre « par l'Empereur Chân-Tôn de celle des Song, avec les sauvages « Khiết Đôn ».

Voici les termes avec lesquels Sa Majesté apostilla le rapport que nous venons de lire :

« Les gens qui ne sont point au courant de la situation générale du « pays font des critiques acerbes sur notre manière d'agir, c'est là « le propre des hommes de lettres ! Quant à vos propres propositions, « elles ne sont point, à nos yeux, pour assurer à nos sujets la paix et « le bonheur. Il faudrait faire de telle sorte que tous les intérêts « fussent sauvegardés ».

Sa Majesté sachant que la marine annamite ne pouvait guère lutter de front avec les navires français, jugea plus prudent de faire assurer la défense sur les fleuves. Des instructions furent données aux autorités mandarinales des provinces d'organiser la défense sur les cours d'eau par l'installation de canons de gros calibre.

Entre temps, on porta à la haute connaissance de Sa Majesté que Phạm-Thê-Hiến et Nguyễn-Hiến, commandants des forts de Liên-Trì et Phúc-Trì (Tourane) venaient d'être battus par les Français. Ces derniers attaquèrent à deux reprises et très violemment les forts de Nại-Hiến. Les commandants, à savoir le Suất-Đội Hồ-Văn-Đa, le Đội-Trưởng Đoàn-Văn-Thức, et Lê-Văn-Nghĩa, prirent la fuite avec une partie de leurs troupes, jetant ainsi la panique générale dans l'armée annamite. Profitant de ces avantages, les troupes françaises mirent le feu aux forts et greniers. Nous perdîmes, par la lâcheté de Hồ-Văn-Đa et consorts, 79 maisons incendiées, 52 soldats morts, 103 soldats grièvement blessés, 10 non-combattants morts et 20 non-combattants blessés.

Nguyễn-Tri-Phương, le généralissime de Tourane adressa alors un rapport au Trône par lequel il offrait sa tête pour racheter ses fautes.

Sur-le-champ, Sa Majesté chargea Phan-Thanh-Giăng, porteur des insignes et emblèmes du pouvoir, de se rendre à Tourane, pour exécuter les trois criminels Hồ-Văn-Đa et consorts, sous les yeux des officiers et soldats annamites. De leur côté, Nguyễn-Tri-Phương, Phạm-Thê-Hiến et Nguyễn-Hiến furent révoqués de leurs fonctions.

Sa Majesté fit proclamer un appel à la nation par lequel des récompenses généreuses étaient promises aux braves, et des pouvoirs discrétionnaires furent donnés aux officiers de terre et de mer pour mettre à mort immédiatement les soldats défaillants.

Une autre ordonnance royale fut notifiée à tous les mandarins civils et militaires les autorisant à présenter à la haute sanction de Sa Majesté les mémoires préconisant les mesures les plus propres à sauver le pays en danger. D'autre part, des divisions d'engagés volontaires

furent créées dans toutes les provinces, dans lesquelles furent incorporés tous les jeunes gens qui s'offraient pour la défense de la patrie.

Depuis lors, de très nombreux mémoires furent présentés au Trône, mais la plupart n'était que des suggestions problématiques d'une réalisation difficile. C'étaient plutôt des élucubrations de lettrés qui ne pouvaient être pour l'Empereur d'aucune utilité.

Certains esprits sombres rejetaient toute la faute de nos revers successifs sur les annamites catholiques. On proposait donc à Sa Majesté de les exterminer simplement et purement. Mais Sa Majesté ne crut pas devoir mettre à exécution de pareilles propositions.

Trương-Đăng-Quê et Phan-Thanh-Giảng supplièrent Sa Majesté de ne pas accepter à la légère les propositions de paix faites par les Français. « Car, dirent-ils, ces derniers veulent toujours avoir le « dessus. Ils ne professent point à notre égard les mêmes sentiments « de loyauté et de probité. A Tourane, ils sont très agressifs ; à Gia- « Định, au contraire, ils se montrent très conciliants. Cette attitude « ne nous permet point d'entrer délibérément en pourparlers avec eux, « du moins pour le moment. D'autre part, on nous rapporte que les « Français sont en train d'embarquer les gros canons pour une « destination inconnue. On ne sait plus ce qu'ils comptent faire. « Mieux vaudrait donc prendre toutes les mesures en vue de la « défense de nos côtes.

Cette proposition fut approuvée par Sa Majesté qui composa, sur-le-champ, un poème qu'Elle dédia à Trương-Đăng-Quê. En voici la traduction sommaire :

« En de si graves conjectures,
« Il vous faut Nous servir avec toute la force de votre intelligence.
« Nous laisserions bien le bâton de commandement,
« A celui qui saura le faire mouvoir sagement. Mais où donc est
« l'homme de la famille Ta ! »

Sa Majesté voulait dire par ce petit poème qu'elle céderait bien volontiers le pouvoir à un homme de cœur qui saurait triompher des difficultés de l'heure mais que cet homme était introuvable dans tout le pays.

Dans le courant du 10^e mois (1859), Nguyễn-Tri-Phương présenta au Trône un rapport où il exposait nettement la supériorité des forces françaises de terre et de mer.

« Il est impossible, y est-il dit, de livrer avec succès un combat
« naval avec les Français qui sont très habiles dans l'art militaire et
« qui poussent leur bravoure jusqu'à la témérité. Par contre nos

« hommes de troupe, devant eux, perdent beaucoup de leur vaillance.
« Une bataille en rase campagne, pour ces mêmes motifs, n'aurait pas
« plus de succès. D'ailleurs nos effectifs actuels s'élèvent à peine à
« 3.200 hommes devant être répartis sur un front considérable allant
« des postes d'An-Sơn aux forts de Nai-Hiên et de Giang-Châu.
« C'est là une ligne de défense d'une importance capitale qu'il faudra
« à tout prix renforcer ».

Au 11^e mois, des canonnières françaises firent feu sur la place fortifiée de Dinh-Hải, dont elles détruisirent complètement les parapets et retranchements. Les troupes françaises occupèrent alors le fort de Châm-Sang et obstruèrent ainsi la route de Tourane à Hué.

Sa Majesté fit envoyer des troupes de renforts de trois cents hommes commandées par le Thồng-Chê Nguyễn-Trọng-Thao, le Phó-Vệ-Uý Nguyễn-Hợp et le Quảng-Cơ Phạm-Tàn.

De son côté, Nguyễn-Tri-Phương s'employait très activement à la réparation des forts détruits.

(à suivre).



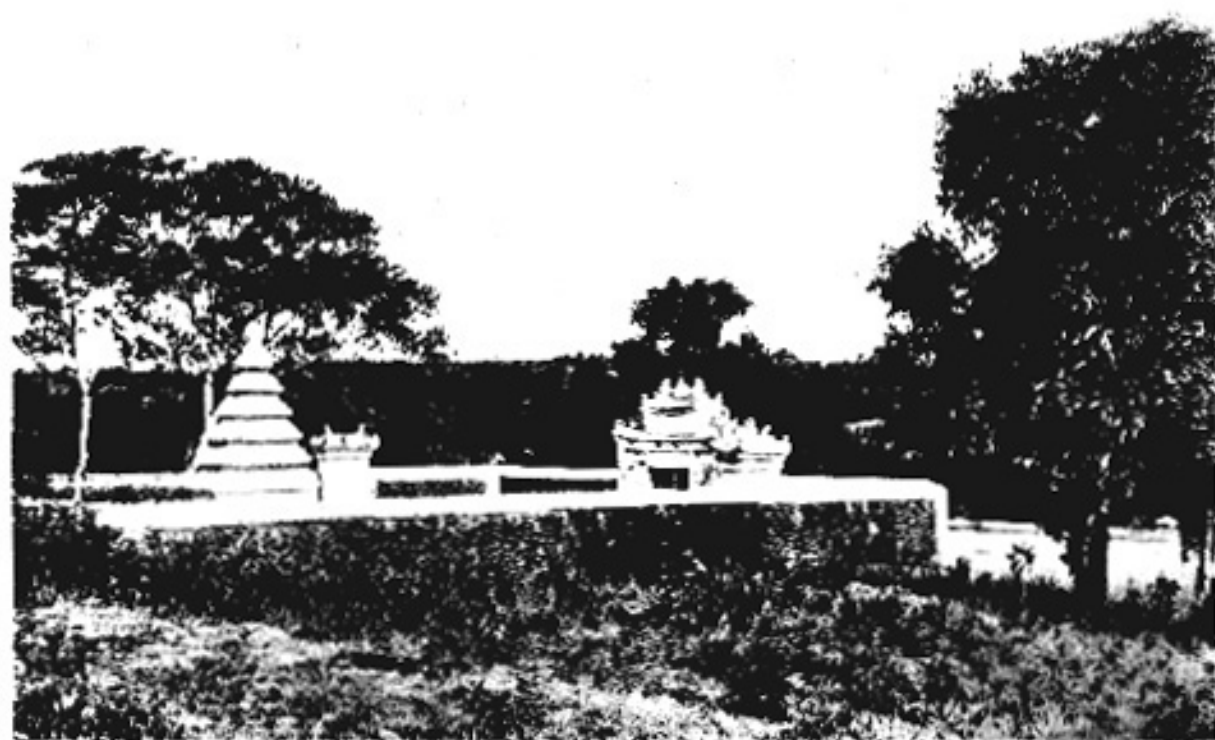
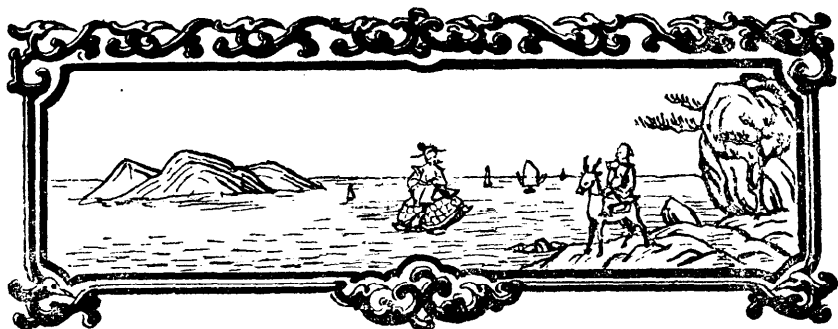


Planche LXLI. — Le tombeau de Liêu -Quan "Vue prise en arrière".

Photo *Lê -Đức -Trạm*



LE PREMIER ANNAMITE CONSACRÉ SUPÉRIEUR DE BONZERIE PAR LES NGUYEN SON TOMBEAU

par L. SOGNY

Chef de la Sûreté de l'Annam.

Sur le chemin forestier qui conduit à la route Gia-Lê Gia-Long, à trois kilomètres environ au Sud de l'Esplanade des Sacrifices (Nam-Giao), l'attention du promeneur est attirée par un riche tombeau en parfait état d'entretien, comprenant murs d'enceinte, terre-pleins, escalier d'honneur et bassin à lotus. Sans le stûpa qui décèle une sépulture de bonze, on pourrait croire, en raison de la beauté du style et de la majesté du lieu, à un tombeau de prince ou de haut dignitaire.

Je pénétrai un jour dans l'enceinte et ma curiosité fut mise en éveil par une grande stèle datée de la 9^e année de Cánh-Hưng (1) 景興. J'appris par les gens du voisinage que là reposait un bonze illustre dont la réputation et les hautes vertus s'étaient perpétuées jusqu'à nos jours. Mais je fus très intrigué en entendant dire par ces braves villageois que le bonze en question avait, le premier, propagé le bouddhisme en Annam.

Je me rendis donc à la pagode Thuyền-Tôn 禪宗, située à 1 km. de là, au pied de la colline Thiên-Thai 天台 et me présentai au

(1) 1748. Cánh-Hưng est le chiffre de règne du roi Lê-Hiến-Tông (1740-1786.). Les historiens des Nguyễn ont employé le chiffre de Cánh-Hưng jusqu'en 1802 date de l'avènement de Gia-Long comme Empereur. L'année 1802 correspond à la 63^e année de Cánh-Hưng.

Supérieur, Mr. Pham-Gia-Khánh, titre religieux, Tàm-Khoan 心寬, titre officiel décerné par la Cour : Tăng-Can 僧剛.

« Le bonze dont vous venez d'admirer la sépulture, me dit-il, se nomme Liêu-Quan 了觀, dit Chánh-Giác-Viên-Ngộ 正覺圓悟, disciple du 35^e degré de la secte bouddhique « Lâm-Tê-Chành-Tôn » 臨濟正宗.

Je ne vous ajouterai rien de nouveau sur la vie de mon éminent devancier dont les mérites sont gravés sur la grande stèle du tombeau. Les archives de notre pagode ayant été détruites lors de la révolte des Tây-Son, c'est la tradition orale qui a perpétué jusqu'à nous le souvenir de Liêu-Quan. Ce n'est pas, comme on vous l'a rapporté, le créateur du bouddhisme en Annam. Cette religion existait depuis longtemps dans le pays. Le mot « tô » créateur, que les gens emploient pour parler de lui, signifie simplement qu'il a été le fondateur de notre pagode Thuyền-Tôn. Il fut également le premier chef bonze d'origine annamite nommé officiellement par le Seigneur de Hué, Hiêu-minh-Vương (1). Toutes les pagodes de la région de Hué étaient alors dirigées par des bonzes chinois dont l'effectif avait été augmenté par le père de ce prince, Hiêu-nghĩa-Vương (2) qui avait fait venir de Chine des religieux de ce pays (3).

Le vénérable Liêu-Quan eût une vie tellement édifiante qu'on le considère comme le plus illustre des bonzes de ce pays. Sa mémoire est fidèlement conservée et son culte est rendu dans cette pagode où se trouve déposée sa tablette. Chaque année, le 22^e jour du 11^e mois, on célèbre une cérémonie pour l'anniversaire de sa mort. Plus de cent bonzes ainsi que plusieurs centaines de fidèles y participent. On se rend ensuite au tombeau pour la visite rituelle et le nettoyage des lieux. Le culte lui est également rendu dans plusieurs pagodes du Sud-Annam et de la Cochinchine, car il avait des élèves et des disciples qui étaient originaires de ces provinces".

Pour en revenir au tombeau, on peut affirmer que c'est le plus élégant et le plus pittoresque de tous ceux des bonzes de la région et très probablement de tout l'Annam. Sa superficie — construction, terre-pleins et bassin maçonné — est d'environ deux mille mètres carrés. La totalité du terrain affecté au tombeau représente une sur-

(1) Qui règne à Hué de 1725 à 1738.

(2) (1691 à 1725).

(3) C'est un Chinois, supérieur de la pagode Quốc-An 國恩, située près de la montagne de l'Ecran du Roi, qui avait été chargé de cette mission.



Planche CXLII. — L'escalier et la porte d'entrée.

Photo *Lé-Dúc-Trạm*

face approximative de plus d'un hectare dont une partie est plantée de pins, de manguiers et d'arbres divers. On y accède par un escalier d'honneur de 4 mètres de largeur avec dix marches. La tour qui comprend sept étages est imposante. D'après une version populaire assez répandue, le nombre d'étages serait fonction des vertus du défunt. Ainsi les sept étages d'un stûpa, ce qui représente le maximum, indiqueraient l'idéal, la perfection suprême presque semblable à celle du Bouddha lui-même. La vérité est cependant toute autre. Les bonzes ayant titre de Tàng-Can 僧剛 et de Trù-Trì (1) 住持 ont droit, à leur gré, à une tour variant de quatre à sept étages, le sous bassement comptant pour un étage. Ils formulent leur désir lors de l'édification de leur tombeau dont ils dirigent eux-mêmes la construction. Les religieux ayant rang de Đai-Sư (2) 大師 ne peuvent disposer que de un à trois étages dans les mêmes conditions que les p r é c é d e n t s .

Au-dessus de la porte d'entrée, l'inscription suivante :

曇花落去有餘香

« Malgré sa disparition, la fleur « Đàm » (3) laisse subsister son parfum ».

Des deux côtés de la porte, les sentences parallèles :

A droite en faisant face à la porte :

寶鐸長鳴不斷門前流綠水

« Le bruit de la crécelle bouddhique se fait entendre sans cesse comme l'eau limpide qui coule devant la porte (du tombeau) ».

A gauche :

法身獨露依然坐裏看青山

« Vos mânes flottent ici et contemplent les hautes montagnes qui se dressent (devant le tombeau) ».

La stèle funéraire maçonnée au pied du stûpa porte cette inscription :

En haut :

無量光

« Lumière resplendissante ».

(1) Ces deux titres officiels, les plus élevés, sont décernés par la Cour.

(2) Titre également officiel, mais accordé par la religion.

(3) Arbre qui n'a jamais de fleurs que les Annamites appellent Câỵ Sung (sycamore) — Surnom du Bouddha — Allusion au bonze défunt.

Au centre : 勅賜正覺圓悟了觀老和尚之塔

« Stûpa du chef bonze ayant reçu du roi le titre officiel de Chánh Giác Viên Ngộ Liễu Công Lão (1) ».

A droite : 捧喝眞風家繼述

« La religion que vous avez pratiquée (si dignement) se perpétue dans votre famille (2) ».

A gauche : 津梁美化國褒崇

« Vos œuvres vertueuses ont été sanctifiées par une récompense royale ».

La stèle en l'honneur du Génie de la terre est maçonnée dans le mur de gauche à l'intérieur de l'enceinte.

	開	
	皇	
	后	
恩	土	威
光	元	鎮
日	君	山
月	祠	川
禱 (3)	座	求
皆	之	必
靈	位	應

Centre : « Tablette de culte du Génie de la Terre Khai-Hoàng-Hậu-Thổ Nguyên Quân ».

droite : « Investi du titre de Génie de la terre, vous exaucez sans cesse et en toutes circonstances les supplications (des mortels) ».

(1) Il est difficile de donner une traduction exacte de ces caractères qui sont choisis dans les livres bouddhiques pour former un titre religieux probablement posthume.

(2) Allusion au neveu qui avait également embrassé la religion.

(3) Le caractère 禱 a été gratté en 1916 lors de l'avènement au Trône de S. M. Khải-Định. En raison de sa même consonance avec le prénom de ce prince (Bửu Đảo 寶嶼), Ce caractère est prohibé.



Planche CXLIII. — Le Stûpa.

Photo *Lé-Duc-Tram*



Planche CXLIV. — La Grande stèle à droite et à gauche ;
stèles placée en 1815 lors de la réparation du tombeau

gauche : « Vos bienfaits sont aussi lumineux que le soleil et la lune ».

Nous arrivons ensuite à la grande stèle dont nous avons parlé au début de cette étude. Elle mesure près de deux mètres de hauteur et ne contient pas moins de quinze cents caractères chinois. Elle a été redigée par un neveu de Liêu-Quan, alors bonze dans une pagode de Chine. L'érection de cette stèle dans le tombeau a été autorisée par ordonnance du Seigneur du Sud, Hiêu-Ninh-Vương, qui régna à Hué de 1738 à 1765.

En voici la traduction (1) :

« Quel est le point fondamental de notre religion bouddhique ?

« Selon le Bouddhisme, les êtres humains ne viennent pas, lors de leur naissance, par la porte des morts « Tử-Quan » 死關, ils ne pénètrent pas non plus par cette porte après leur mort.

« Les hommes primitifs habitaient les forêts, les grottes, les cavernes, mangeaient et dormaient tant bien que mal sans se soucier de leur bien-être. Cependant, ils attachaient une grande importance à la question de vie et de mort.

« Il est bien rare de trouver, surtout en ce moment où la religion bouddhique menace de tomber en décadence, un bonze qui accepte de se sacrifier volontairement pour la cause de la secte comme notre feu Hòa-Thượng (2) 和尚 Liêu-Quan 了觀 l

« Il était originaire du village de Bạc-Mã, huyện de Đồng-Xuân, phủ de Phú-Yên (3). Son nom patronymique était Lê 黎 et il portait les noms religieux de Thực-Diệu 實耀 et de Liêu-Quan. Admis dès son enfance à pratiquer la religion, il était doué d'une haute intelligence qui dépassait celle de tous les autres disciples. A six ans, il perdit sa mère. Accédant au désir du fils, son père l'envoya à la pagode de Hội-Tôn 會宗 où il fut placé sous la direction du chef bonze (4) Tê-viên-hòa-thượng 際圓和尚. A la mort de ce dernier, 7 ans plus tard, Liêu-Quan se rendit à la capitale (Hué) et entra à la pagode du Chef bonze (5) Giác-Phong-Lão-tổ 覺峯老祖.

(1) Traduction de MM. Bùi-văn-Cung et Đặng-thái-Vận.

(2) Hòa-thượng est une fonction et non un titre.

(3) Aujourd'hui province de Phú-Yên (Annam)

(4) Chinois qui retourna ensuite dans son pays.

(5) Bonze chinois, alors chef de la pagode Báo-Quốc 報國 qui existe encore de nos jours et qui est située au-dessus de la gare de Hué. Il est enterré à Báo-quốc.

« En l'année Tân-Vị 辛未 (1691), à peine un an après son admission comme novice bonze, il fut rappelé à son village pour soigner son vieux père. Dénué de toutes ressources, il se mit à ramasser du bois mort et à vendre des fagots pour subvenir aux besoins du malade. Quatre ans plus tard, après la mort de son père, vers l'année Ất-Hợi 乙亥 (1695), il se rendit de nouveau à la capitale, se plaça sous les ordres du chef bonze (1) Trường-Thọ-Thạch-Lão-Hoà-Thượng 長壽石老和尚 et subit avec succès en cette même année les épreuves du Sa-Di-Giới 沙彌戒 (épreuves pour les novices) En l'année Đinh-Sửu 丁丑 (1697), admis comme élève du chef bonze (2) Từ-Lâm-Lão-Hoà-Thượng 慈林老和尚, il sortit victorieux des épreuves du Viên-Cụ-Túc-Giới 圓具足戒 (épreuves pour les bonzes).

« En l'année Kỷ-Mão 己卯 (1699), il parcourut les villages, visita différentes pagodes et décida de se consacrer définitivement à la vie religieuse. Il commença dès lors à appliquer strictement les préceptes de la religion et à souffrir pour elle. Vers l'année Nhâm-Ngọ 壬午 (1702), il se rendit à Long-Son où il se présenta au chef bonze (3) Từ-Dung-Hoà-Thượng 子融和尚, un illustre prêtre l'époque, pour solliciter son admission comme adepte.

« Avant d'accéder à son désir, le chef bonze lui fit subir plusieurs épreuves et l'invita à expliquer la phrase suivante : « Vạn pháp qui nhất, nhất qui hà xứ » 萬法歸 — — 歸何處 (Les dix mille préceptes de notre religion proviennent d'une chose unique. Quelle est donc cette chose unique ?)

« Liễu-Quan chercha pendant 8 ou 9 ans sans pouvoir trouver une réponse convenable ; il en fut bien déconcerté.

« En lisant un jour le « Truyền đăng lục » 傳燈錄 (recueil des préceptes bouddhiques), il y releva le passage : « Chỉ vật truyền tâm nhân bất hộ » 指物傳心人不曾處 (voyant la chose, on en ressent l'effet, cependant on ne peut s'exprimer). Grâce à ce passage, il trouva alors la réponse à la question qui lui avait été posée par son

(1) Supérieur de tous les bonzes chinois de Hué, fondateur de la pagode Khánh-Vân 慶雲 pas très loin de la pagode Thiên-Mộ 天姥. Rentré ensuite en Chine où il mourut.

(2) Chinois également. Son tombeau est situé à la pagode Từ-Lâm, près des filtres de l'usine des eaux de Hué.

(3) Chinois, alors supérieur de la pagode Từ-Đàm, route du Nam-Giao. Au moment de la construction de la route, son tombeau a été transporté à la pagode Báo-Quốc 報國.

威鎮山川求必應

閻皇后土元君祠座之位

恩光日月、皆靈

Planche CXLV. — La stèle du génie de la Terre.



Planche CXLVI. — Le Tombeau (Vue d'ensemble prise de la route forestière) au milieu : l'escalier d'honneur.
Photo *Lê -Đức -Trạm*

maître mais étant éloigné de ce dernier, il ne put aller immédiatement le voir.

« Vers l'année Mậu-Tí 戊子 (1708), Liễu-Quan se rendit de nouveau à Long-Sơn pour soumettre les résultats de son travail des dernières années et lorsqu'il arriva à la traduction du passage : « Chỉ vật truyền tâm, nhân bất hội » 指物傳心人不會處 le chef bonze Tử-Dung Hòa-thượng l'invita à expliquer la phrase suivante : « Huyền nhai tán thủ, tự khẳng thừa đơng, tuyệt hậu tái tồ, khi quân bất đắc » 懸崖撒手自肯承當絕後再甦欺君不得 (Du sommet d'une montagne escarpée, on vous dit de vous laisser tomber dans le vide et de braver ce danger ; c'est la mort certaine mais vous serez aussitôt rappelé à la vie. Comment croire à pareille assertion ?)

« Liễu-Quan battit des mains en riant aux éclats.

« Le chef bonze dit : « Ce n'est pas ça ».

« Liễu-Quan lit alors cette phrase : « Bình thùy nguyên thị thiết » 秤錘原是鐵 (la balance et le poids sont également en fer).

« Le chef bonze répliqua : « Ce n'est pas encore ça ».

« Le jour suivant, le chef bonze continua à faire subir les épreuves à Liễu-Quan.

« Notre Liễu-Quan cita alors ces deux phrases : » Tảo tri đăng thị hỏa, phan thực dĩ đa thời » 早知燈是火飯熟已多時, (Si on savait un peu plus tôt que la lampe donne aussi du feu, le riz serait déjà cuit depuis fort longtemps).

« Vers l'année Nhâm-Thìn 壬辰 (1712) lorsque le chef bonze Tử-Dung Hòa-thượng se rendit à Quảng-Nam pour y célébrer la fête « Toàn Viện » (?) 全院, Liễu-Quan lui présenta le « Dục Phật kệ » 浴佛偈 (stances bouddhiques au sujet de la naissance de Çakya Mouni).

« Après examen de ces stances, Tử-Dung Hòa-thượng posa à Liễu-Quan la question suivante : « Tổ tổ tương truyền, Phật Phật thụ thụ, vị thâm truyền thụ tham cá ma » 祖祖相傳佛佛授受未審傳受甚個麼 (Le Bouddha transmet et ses adeptes reçoivent. Transmettre et recevoir quoi ?).

« Liễu-Quan répondit : « Thạch duẩn trừu điều trường nhai trọng, qui mao phật tử trọng tam cân » 石筍抽條長 - 丈龜毛拂子重三斤 (Avec les pousses de pierre, on peut fabriquer des batons de dix pieds de long et avec des plumes de tortues, on peut confectionner des plumeaux d'un poids de trois livres).

« Tử-Dung Hòa-thượng continua : Et les phrases : « Cao'cao sơn thượng hành thuyền, thâm thâm hải đế tẩu mã » 高高山上行船 深深海底走馬 (Les barques naviguent sur le sommet des monta-

gnes, les chevaux font la course au fond de la mer, qu'est-ce que cela veut dire ?).

« Liều-Quan répondit : « Triệt giốc nê ngư triệt dạ hồng, một huyền cầm tử tận nhật đàn » 折角泥牛徹夜吼沒絃琴子盡日彈 (un buffle en terre dont les cornes sont cassées, pousse des beuglements toute la nuit, une guitare sans corde produit des sons toute la journée).

« Il reproduisit ensuite, par écrit, toutes les questions qui lui avaient été posées par son examinateur, avec ses réponses consignées en regard, et les présenta à Tư-Dung Hòa-thượng qui les approuva entièrement.

« Liều-Quan était doué d'une haute intelligence, d'un rare esprit d'à propos, la moindre de ses actions pouvait passer pour surnaturelle.

« En l'année Nhâm-Dân 壬寅 (1722), Liều-Quan vint séjourner à la capitale.

« Au cours des années Quí-Sử 癸丑 (1733), Giáp-Dân 甲寅 (1734), et Ất-Mão 乙卯 (1735), Liều-Quan assista à quatre cérémonies bouddhiques solennelles dites : « Đại-dán-giới » 大壇戒 organisées à Hué par des mandarins et des adeptes de la religion.

« En l'année Canh-Thần 庚申 (1740), Liều-Quan assista à la cérémonie solennelle dite « Long hoa phóng giới » 龍華放戒 et se retira ensuite à sa pagode.

« Sa Majesté le Roi de l'époque (1) ayant eu vent des vertus de Liều-Quan et appréciant ses connaissances approfondies de la religion bouddhique, l'invita à venir habiter dans le palais royal, mais Liều-Quan, désireux de conserver sa liberté d'action, déclina respectueusement l'offre du roi.

« Au printemps de l'année Nhâm-Tu 壬戌 (1742), il revint à Hué où il assista à une cérémonie solennelle dite « Giới đàn » donnée à la pagode de Viên-Thông 寺通圓.

« Vers la fin de l'automne, 9^e mois de ladite année (octobre 1742), il tomba malade, mais sans aucun signe apparent de gravité. Au 10^e mois, il réunit ses disciples et leur dit : « Je vais partir définitivement, ma mission en ce monde est terminée... »

« Les disciples de Liều-Quan fondirent tous en larmes.

« Liều-Quan leur fit des reproches en ces termes : » Pourquoi « pleurez-vous ? Les Bouddhas s'en iront tous un jour à leur paradis « Nát Bàn 涅槃 . Moi aussi, je vais les rejoindre là-haut. Ne pleurez « donc pas et n'en soyez pas affligés davantage ! ».

(1) Hiền Ninh Vương, seigneur de Hué (1738-1765).

« Au 11^e mois, quelques jours avant sa mort, Liều-Quan se leva et écrivit de sa propre main ses adieux en quatre stances suivantes :

1^o Depuis plus de 70 ans en ce monde,

2^o J'ai acquitté ma tâche de religieux,

3^o Cette tâche est terminée, je m'en vais,

4^o Et je n'ai pas besoin, pour ce départ, de consulter mes ancêtres.

« Après avoir rédigé ces vers, Liều-Quan s'adressant à ses disciples :
« Voyez, leur dit-il, avec quelle simplicité mon arrivée en ce monde et mon départ se seront accomplis. Appliquez-vous, dans l'avenir, à pratiquer avec ferveur notre sainte religion. N'oubliez pas ma recommandation et faites tous vos efforts . . . »

« Le 22^e jour du 11^e mois de l'année Nhâm-tuât 壬戌 (décembre 1742), après avoir pris le thé du matin, Liều-Quan demanda l'heure à ses disciples. Nous sommes à l'heure « Vĩ » 未 (1) répondait, ces derniers. Et il rendit le dernier soupir.

« Par ordonnance royale, le titre posthume religieux de « Chánh Giá Viên Ngộ Hoà Thượng » 正覺圓悟和尚 fut décerné à Liều-Quan pour être inscrit sur une stèle en sa mémoire.

« Liều-Quan est né le 18^e jour du 11^e mois de l'année Đinh-Vĩ 丁未 (1667), à l'heure Thìn 辰 (2).

« Mort à l'âge de 76 ans (1742) (3).

« Fait bonze à l'âge de 43 ans.

« Compte 49 disciples, devenus tous des bonzes renommés, et un grand nombre d'adeptes. Ses restes mortels ont été transférés et inhumés le 19^e jour du 2^e mois de l'année Quĩ-Hợi 癸亥 (1743), à son nouveau tombeau situé au sud du monticule Thiên-Thai 天台, sur le territoire du village de An-Cự, huyện de Hương-Trà, province de Thừa-Thiên.

« Lors de mon retour en Annam, j'appris la grande réputation que s'était acquise Liều-Quan; qu'il avait, durant sa vie religieuse, réalisé d'importantes évolutions dans le pays, qu'il comptait un grand nombre d'admirateurs.

« Partout on dit le plus grand bien de lui et on respecte sa mémoire avec dévotion.

« Je regrette de n'avoir pu le voir une dernière fois avant sa mort.

« Ses disciples construisent aujourd'hui son tombeau et y font élever une stèle. Comme ils me savent membre de la religion et pourvu

(1) Entre une heure et trois heures de l'après-midi.

(2) 7 à 9 heures du matin.

(3) le 22^e jour du 11^e mois.

d'une modeste compétence en matière de rédaction pour les inscriptions de stèles, ils me confièrent ce travail.

« Me sentant incapable, je n'osais pas accepter ce travail délicat ; cependant en raison de mon attachement à la secte, je n'ai pu m'y dérober, d'autant qu'elle a pour but de commémorer les vertus religieuses de notre vénérable maître Liêu-Quan.

« Les laïques prétendent qu'il existe en ce monde des êtres nés et morts, des disparus, des revenants, mais d'après notre religion bouddhique, cette croyance n'est pas admise.

« Notre regretté Liêu-Quan, vénérable bonze, n'est plus, il est allé pour l'éternité au paradis « Nát Bàn » ; on ne devrait donc plus parler de lui, mais comme il a rendu de signalés services à notre religion, il mérite qu'on les inscrive ici pour éclairer la religion des futurs adeptes de notre secte.

Fait le..... jour du 4^e mois de la 9^e année de Cảnh-Hưng (1) 景興 (1748) par on neveu (2) Thiệu-Kê 善繼, de son nom religieux Hoà-Nam 和南, de la pagode de Tang-Liên 桑蓮, à Ôn-Lăng 溫陵, province de Phúc-Kiến 福建 (Chine) ».

73 ans après sa mort, le souvenir de Liêu-Quan était encore si vivace parmi les fidèles qu'une souscription était ouverte pour réparer son tombeau. Une grande cérémonie fut célébrée et deux petites stèles furent dressées l'une à gauche, l'autre à droite de la précédente, pour commémorer le souvenir des fêtes qui avaient été organisées à cette occasion.

Stèle de gauche :

« L'homme né en ce monde, a été formé par les principes mâle et femelle.

« Le Bouddhisme venu de l'Est (Indes) a pour but d'exhorter les gens à faire le bien.

(1) Quoique datée du chiffre de règne de la dynastie des Lê, c'est le sceau des Nguyễn qui est gravé sur la stèle. Il en est de même pour la plupart des cloches de pagodes, stèles, vasques et urnes de bronze. L'emploi d'un chiffre de règne des Nguyễn qui, à cette époque, régnaient pourtant en maîtres incontestés sur le pays situé au Sud du Sông-Giang, eut été un aveu d'indépendance et les Seigneurs de Hué, malgré la situation de fait, ont toujours protesté de leur fidélité vis-à-vis des Lê.

(2) Neveu spirituel. Il est retourné en Chine où il serait mort.



Planche CXLVII. — Le supérieur actuel de la pagode Thuyên -Tôn
Fondée par le bonze Liêu -Quan au commencement du 18e siècle.

« Faisons du bien ; le dogme bouddhique « **Nhân-Quả** » 因果 (telle semence, telle récolte) est indisputable.

« Donnons des aumônes ; le dogme « **Mộng tỉnh trần hoàn** » 夢醒塵寰 (se secouer du cauchemar dans ce monde périssable) ne sera pas un vain mot. Ceux qui ont le cœur bon et désirent faire le bien, pourront traverser la mer des misères avec la barque « **Từ Phàm** » (1) 慈帆

« Ceux qui croient au Bouddhisme et le pratiquent fidèlement pourront monter au paradis « **Nát-Bàn** » 涅槃, éclairé par la torche « **Tuệ Chúc** » (2) 慧燭

« Aussi croyons-nous devoir dédier à cette occasion les vers ci-après à notre vénéré chef bonze !

« Les trois mille mondes (3) sont en fermés dans une graine de paddy (4).

« Le jardin « **Kỳ Viên** » (5) 祇園 et le mont « **Thứu Lãnh** » (6) 鷲嶺 sont immenses.

« Il excellait à faire le bien et ses vertus sont incomparables.

« Son œuvre bienfaisante étant terminée, il repose désormais au Pays de joie (7).

« Il avait suivi le droit chemin éclairé par la torche « **Tuệ Chúc** ».

« Et traversé l'océan des malheurs avec la barque « **Từ Phàm** ».

« La tour de son tombeau a été réparée et restaurée en vue de perpétuer son souvenir.

« Les dévots (hommes et femmes) de la secte se réjouissent aujourd'hui de se trouver réunis dans cette tribune pour commémorer sa mémoire.

« Les frais occasionnés par la restauration du tombeau ont été réglés au moyen des souscriptions faites par de nombreux dévots de la secte, mais particulièrement par M. **Hoàng-văn-Duyên** 黃文緣, nom religieux : **Tánh-Giác** 性覺, Marquis de **Cần-Thận** 謹慎侯 faisant fonctions de **Khâm-Sai Thuộc-Nội**, **Chưởng-Cơ Chánh-Quản** du **Nhà-Đỗ** 欽差屬內掌奇正管圖家 (Délégué Impérial, Commandant en Chef du Magasin de l'Empire) et Mesdames **Lê-thị-Cách** 黎氏格, nom religieux : **Tánh-Thông** 性聰 et **Đặng-thị-Phú** 鄧氏富 ; nom religieux : **Tánh-Trực** 性直.

(1) et (2) Barque et torche surnaturelles du Bouddha.

(3) Suivant Bouddha, il existerait 3000 mondes dans l'Univers.

(4) Paddy mystérieux de Çakya Mouni.

(5) et (6) Jardin et montagne saints situés dans le paradis « **Nát-Bàn** ».

(7) Paradis « **Nát-Bàn** ».

« Fait en un jour faste du 2^e mois de l'été (4^e mois) de l'année
Ât-Hợi 乙亥 (mai 1815). »

Stèle de droite:

« Nous sectateurs de la pagode de Thiên-Thai, avons l'honneur de
dédier respectueusement les vers ci-après à la mémoire de notre
vénérable Hoà-Thượng, à l'occasion de l'inauguration de la tour de
son tombeau nouvellement restaurée.

« Il avait établi sa résidence dans une autre province que la sienne.

« A la trace de ses pas, on sait qu'il s'en est retourné à l'Ouest
(Paradis Nát-Bàn 涅槃).

« Il est devenu désormais immortel.

« Il pratique dorénavant le précepte neutre : ni « pour », ni « contre ».

« La lampe Tuệ-Đăng 慧燈 brille éternellement.

« Pour éclairer son image dans la demeure du Bouddha.

« Nous désirons par cette stèle dressée,

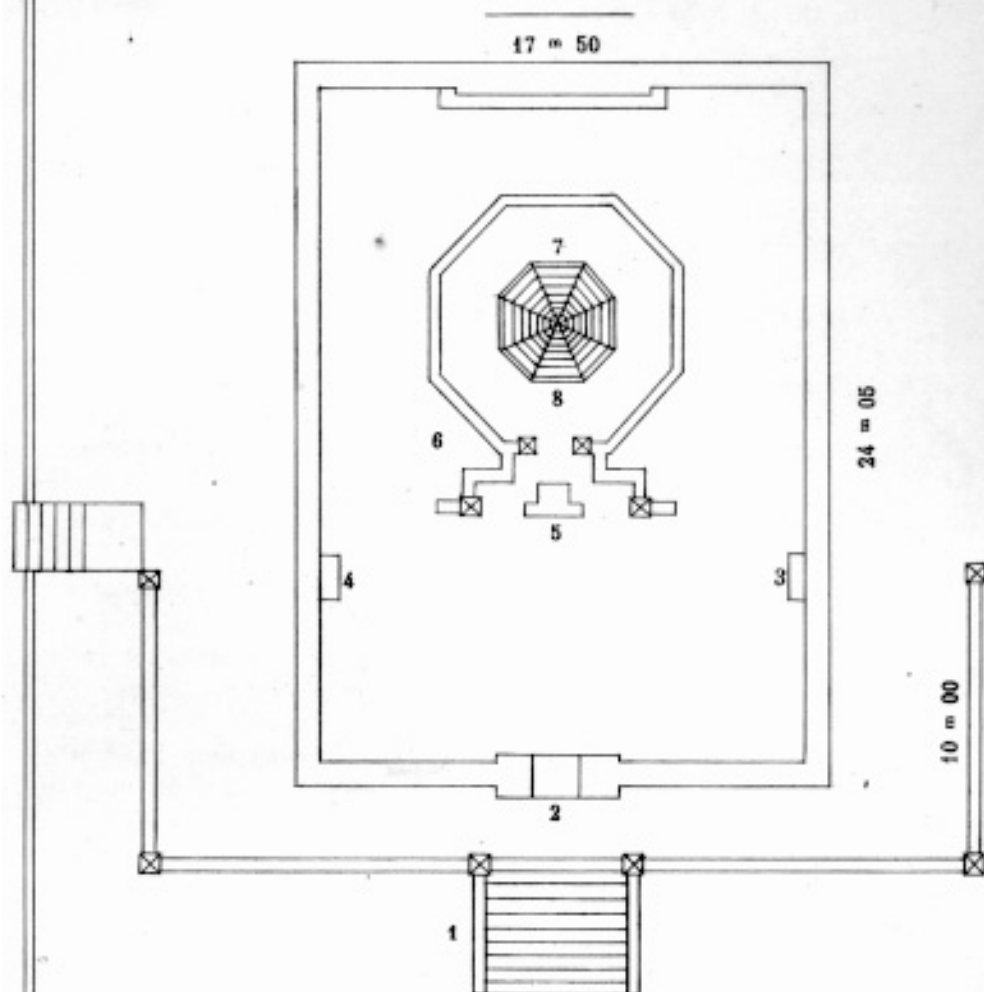
« Perpétuer la pratique religieuse de sa secte de Lâm-Tê 臨濟 (1).

« Fait en un jour faste du 2^e mois de l'été (4^e lune) de la 14^e année
de Gia-Long 嘉隆 (Mai 1815) par nous ses fidèles disciples ».

De nos jours, ce tombeau est encore entretenu d'une façon parfaite. Tout récemment encore, on y construisait un mur de soutènement autour du petit étang de lotus situé devant l'entrée du tombeau. Les nombreux bonzes de Hué et des environs sont unanimes pour chanter les mérites de Liễu-Quan et affirmer que celui-ci est la plus belle figure religieuse de tout l'Annam.

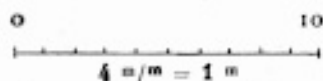
(1) D'après la tradition orale des bonzes de Hué, il existait autrefois en Chine cinq propagandistes de la religion bouddhique. Chacun représentait une branche : Lâm-Tê 臨濟, Tao-Dộng, 遭動, Qui-Ngương 皈仰, Vân-Môn 雲門 et Pháp-Giảng 法講. Ces branches n'étaient pas des sectes et leurs chefs n'avaient, au point de vue religieux, aucune divergence de vues. Elles servaient surtout de signe de ralliement. Chaque propagandiste avait envoyé des disciples en Annam pour faire du prosélytisme. Le bonze Liễu-Quan se déclara pour la branche Lâm-Tê. De nos jours, il n'y a plus en Annam que des adeptes de Lâm-Tê, les autres ont complètement disparu./.

Tombeau du Chef Bonze Liêu-Quan



Echelle :

10 mètres :



Légende

Vers bassin de lotus
et route forestière

- 1 Escalier d'honneur ;
- 2 Porte d'entrée du tombeau ;
- 3 Grande stèle biographique ;
- 4 Stèle du Génie de la terre ;
- 5 Table maçonnerie pour offrandes ;
- 6 Mur 1^m hauteur ,
- 7 Tour à 6 étages ;
- 8 Stèle funéraire maçonnée dans la tour.

SOMMAIRE

Communications faites par les Membres de la Société.

	Pages
Le plateau de cuivre à double paroi (U ^{NG} -HANH).....	167
Campagne franco-espagnole du Centre-Annam. - Prise de Tourane (1858-1859) (D'A. SALLET).....	171
Notes pour servir à l'Histoire de l'Etablissement du Protectorat français en Annam (LÊ-THANH-CÂN).....	181
Le premier Annamite consacré supérieur de bonzerie par les Nguyễn- Son tombeau (L. SOGNY).....	205

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M. le Gouverneur Général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 350 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à M. le *Président des Amis du Vieux Hué*, à Hué (Annam), en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12 \$ d'Indochine par an ; elle donne droit au service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué, tiré à 600 exemplaires, forme (fin 1924) 12 volumes in-80, d'environ 4.900 pages en tout, illustrés de 860 planches hors texte, et de 580 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques. — Il paraît tous les trois mois, par fascicules de 80 à 120 pages. — Les années 1914-1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à M. le *Président des Amis du Vieux Hué*, à Hué (Annam), soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais, les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société soit avant leur départ de la Colonie, ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

